



# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



## Résultats des inventaires et diagnostic écologique - Commune d'Ardentes





# Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

## - Commune d'Ardentes –

<b>Organismes</b>	Biotope, Indre Nature et CPIE Brenne-Berry
<b>Date de publication</b>	Juin 2023
<b>Financements</b>	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité
<b>Localisation</b>	Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre
<b>Référence bibliographique</b>	DHELLEMME A., DOYEN L., LETERME F., MARTIN B., ROUSSEL E., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune d'Ardentes. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Biotope et Indre Nature, 123 p
<b>Crédits photographiques</b>	Antonin DHELLEMME, Franck LETERME et Basile MARTIN, sauf mention du contraire

## Remerciements

Biotope, Indre Nature ainsi que le CPIE Brenne-Berry remercient chaleureusement leurs partenaires ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BARBAT Jean-Pierre, BEAUMONT Jacqueline, BOURGUEMESTRE François, BUSSON Christian, DESRIER Gérard, GIBAN Martine, INGRENMEAU Daniel, JÉGO Killian, JOLIVEAU Elodie, LORY Françoise, PRÉVOST Michel, TELEFUNKO François et TOUSSAINT Christian.

## Table des matières

1	Préambule .....	1
2	Méthodologie générale de travail .....	2
3	Définition des sites à inventorier .....	2
4	Présentation de la commune .....	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	3
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance .....	5
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	7
6.1	Habitats naturels .....	7
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	13
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune .....	15
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	17
6.2.1	Flore indigène patrimoniale .....	17
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	21
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore .....	23
7	Inventaires de la faune .....	25
7.1	Insectes.....	25
7.1.1	Résultats de prospection.....	25
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	26
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	29
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes .....	31
7.2	Amphibiens.....	32
7.2.1	Résultats de prospection.....	32
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	32
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	34
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	37
7.3	Reptiles.....	37
7.3.1	Résultats de prospection.....	37
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	37
7.3.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	38
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles .....	40
7.4	Oiseaux .....	41
7.4.1	Résultats de prospection.....	41
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	41

7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	48
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux .....	50
7.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	50
7.5.1	Résultats de prospection .....	50
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux .....	51
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	51
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères .....	52
7.6	Chiroptères .....	54
7.6.1	Résultats de prospection .....	54
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux .....	54
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	56
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères .....	56
8	Fonctionnalités écologiques .....	59
9	Synthèse des enjeux écologiques .....	59
10	Préconisations de gestion et perspectives .....	62
10.1	Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeu .....	63
10.1.1	Gestion différenciée .....	63
10.1.2	Documents d'urbanisme .....	63
10.1.3	Milieux aquatiques et humides .....	64
10.1.4	Boisements .....	64
10.1.5	Bocage .....	64
10.1.6	Milieux cultivés et bords de champs .....	65
10.2	Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration .....	65
10.3	Axe 3 : Sensibilisation et communication .....	66
11	Tableau de préconisations de gestion .....	69
12	Résultats sur les sites définis pour les inventaires .....	70
12.1.1	Sanguille .....	70
12.1.2	Prairie communale E 1766 .....	74
12.1.3	Lande Bord Indre .....	78
12.1.4	Boisements sud est .....	82
12.1.5	Forêt de Châteauroux .....	86
13	Annexes .....	91
13.1	Flore .....	91
13.2	Faune .....	107
13.2.1	Insectes .....	107
13.2.2	Amphibiens .....	113

13.2.3	Reptiles .....	114
13.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	114
13.2.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	120
13.2.6	Chiroptères .....	121

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés.....	4
Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels patrimoniaux sur la commune et identification des habitats humides.....	13
Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :.....	17
Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune.....	22
Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés .....	26
Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés .....	32
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	38
Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction .....	41
Tableau 9 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges .....	48
Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés.....	51
Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées .....	54
Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune. ....	56
Tableau 12 : Tableau de préconisations de gestion.....	69

## Tables des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune d'Ardentes .....	2
Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d'Ardentes .....	4
Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune .....	6
Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l'échelle de la commune .....	9
Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune.....	24
Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune. ....	58
Carte 19 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune .....	61
Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Sanguille » .....	72
Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Sanguille ».....	73
Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale E 1766 »..	76
Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale E1766 ».....	77
Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Lande Bord Indre » .....	80
Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Lande Bord Indre » .....	81
Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Boisements sud-est » .....	84
Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Boisements sud-est ».....	85
Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Forêt de Châteauroux ».....	89
Carte 18 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Châteauroux » .....	90

# 1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas ;
- « Diagnostic » : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.  
Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

## 2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

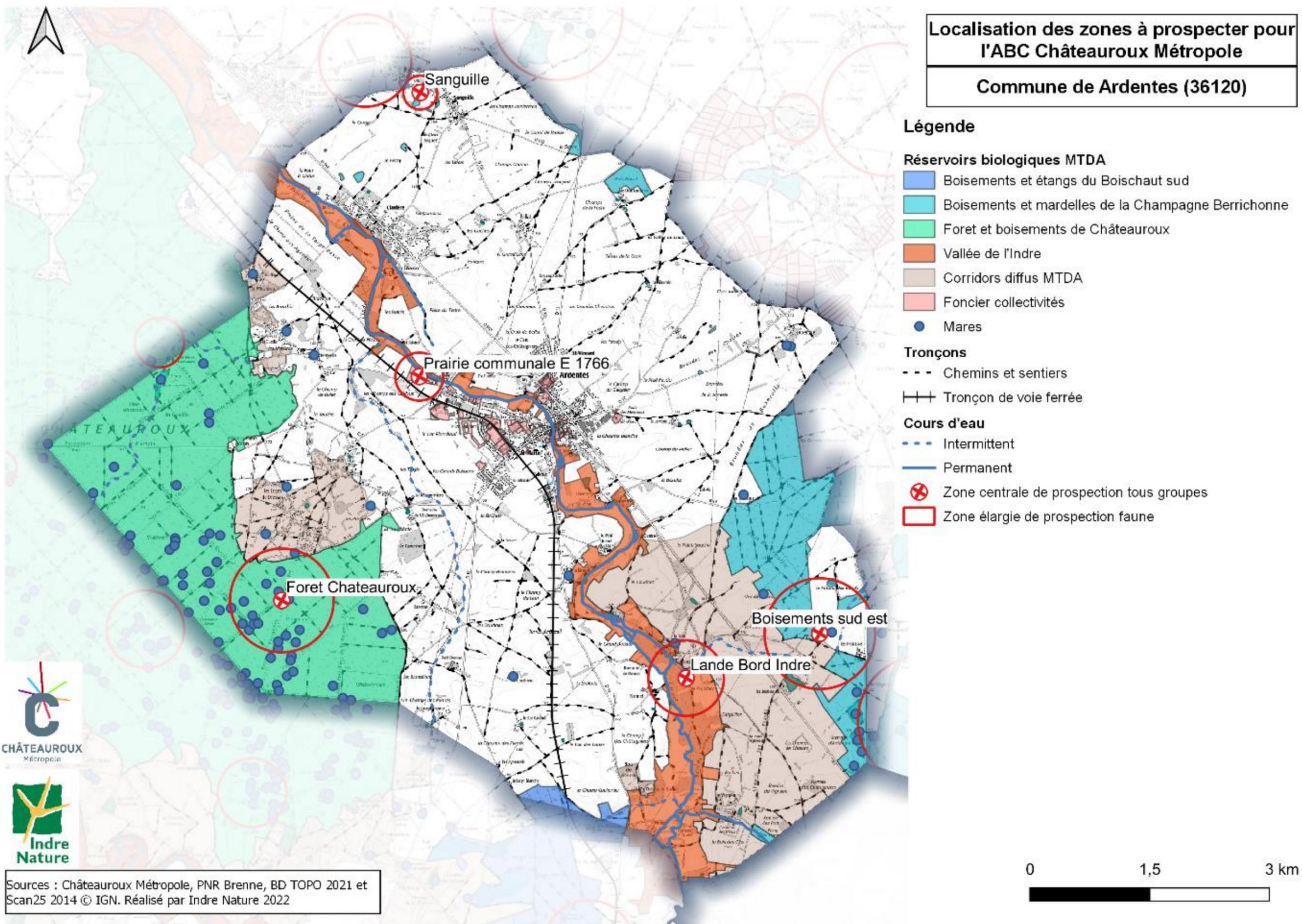
- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

## 3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL une sélection de zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : grands types d'occupation du sol, terrains communaux, mailles sans donnée, ancienneté des données, réservoirs biologiques et corridors diffus et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisée au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 5 sites à inventorier.



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Commune	Justification
Sanguille	Ardentes	Zone naturelle, pas de données amphibiens et chiroptères, seule mare communale, réservoir biologique Mardelles
Prairie communale E 1766		Prairie communale en bordure de la vallée de l'Indre, enjeux insectes et mammifères
Lande Bord Indre		Réservoir biologique de la « Vallée de l'Indre », lande, marge de corridor diffus, manque données faune
Boisements sud est		Enjeux odonates, pas de données orthoptères et manque de données oiseaux
Forêt de Châteauroux		Densité importante de mares, réservoir biologique « Forêt de Châteauroux », manque de données coléoptères, zone à cheval entre 2 mailles + données ancienne

## 4 Présentation de la commune

### 4.1 Contexte administratif

La Commune d'Ardentes est située à l'est du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 6270 hectares.

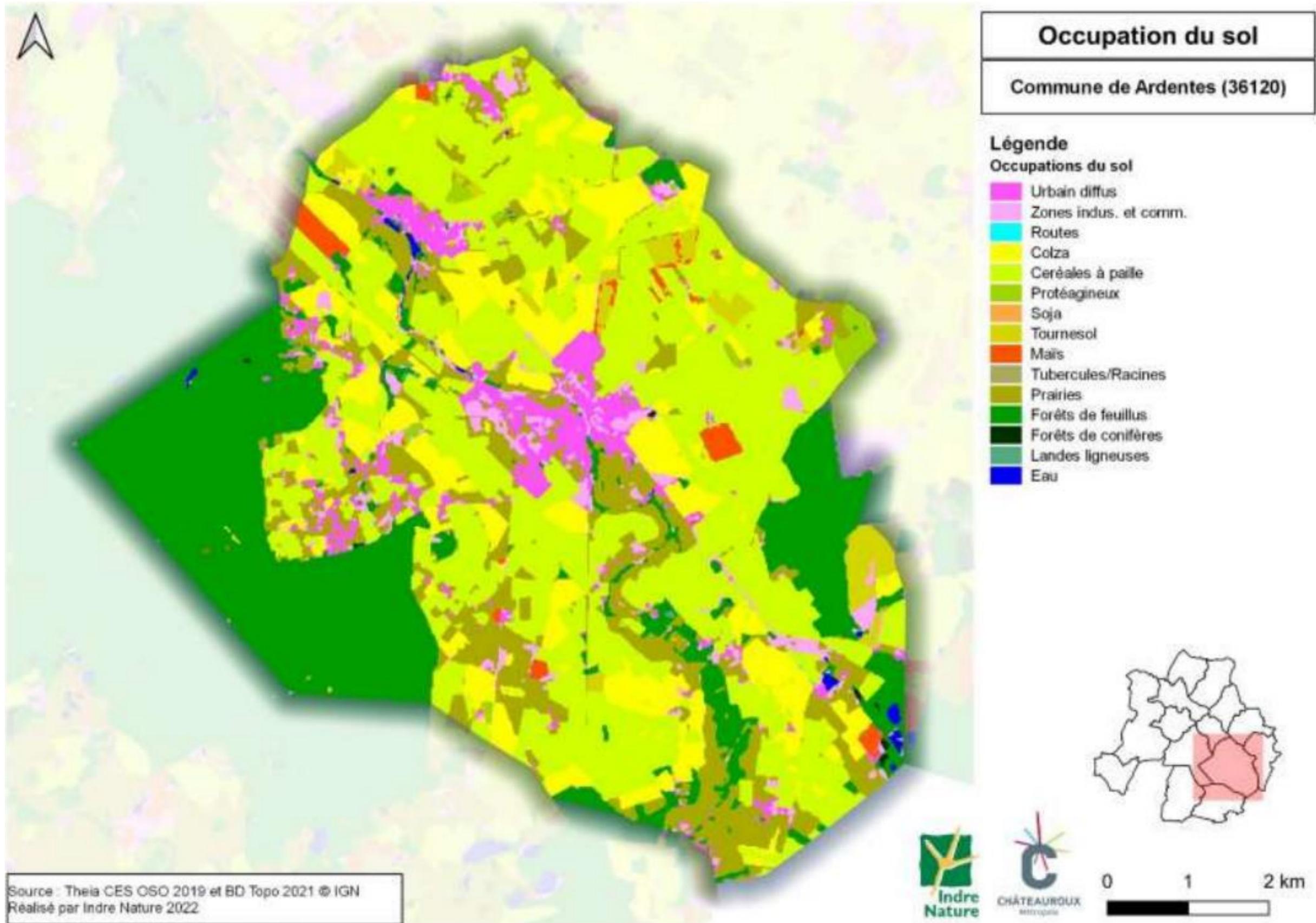
La densité de population est d'environ 58 habitants / km<sup>2</sup>

Le contexte physique a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique faite par commune.

### 4.2 Occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir de différentes sources : la BD Topo 2021 © IGN, le Registre Parcellaire Graphique 2020 et aux données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elle permet d'approcher la surface des différents types d'occupation du sol de l'agglomération.

La figure présente visuellement les grands types d'occupation du sol de la commune.



Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune d'Ardenes

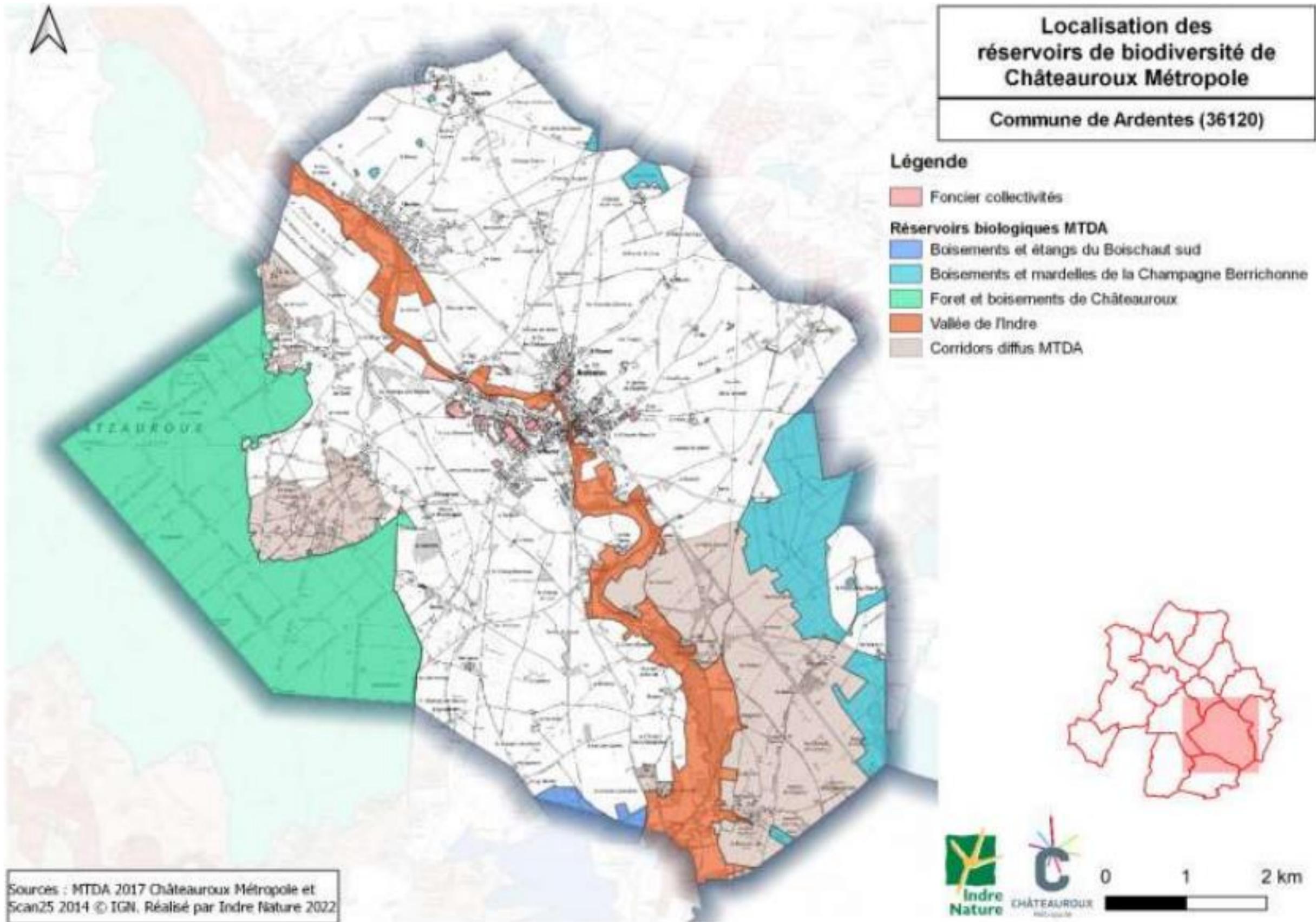
Elle est donc découpée en 8 grands secteurs : Les tissus urbains diffus, zones industrielles et commerciales, routes, prairies, landes, cultures, forêts et zones en eau (cours d'eau, mares, étangs...).

On notera une large dominance des milieux cultivés, avec un tissu urbain réparti de manière éparse sur l'ensemble de la commune. La forêt de Châteauroux présente au sud-est de la commune regroupe la majorité des habitats boisés à l'échelle de la commune.

### 4.3 Réservoirs biologiques

Située au sud-est de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune d'Ardentes possède 4 réservoirs biologiques principaux :

- Forêt et boisements de Châteauroux, entité qui occupe une grande partie de l'ouest de la commune ;
- Vallée de l'Indre, réservoir majeur représentant la Trame bleue et les milieux humides, qui traverse la commune sur un axe nord-ouest/sud-est ;
- Boisements et étangs du Boischaut sud, réservoirs plutôt humides, en marge sud de la commune ;
- Boisements et mardelles de la Champagne berrichonne à l'est, constitué par plusieurs entités.



Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d'Ardenes

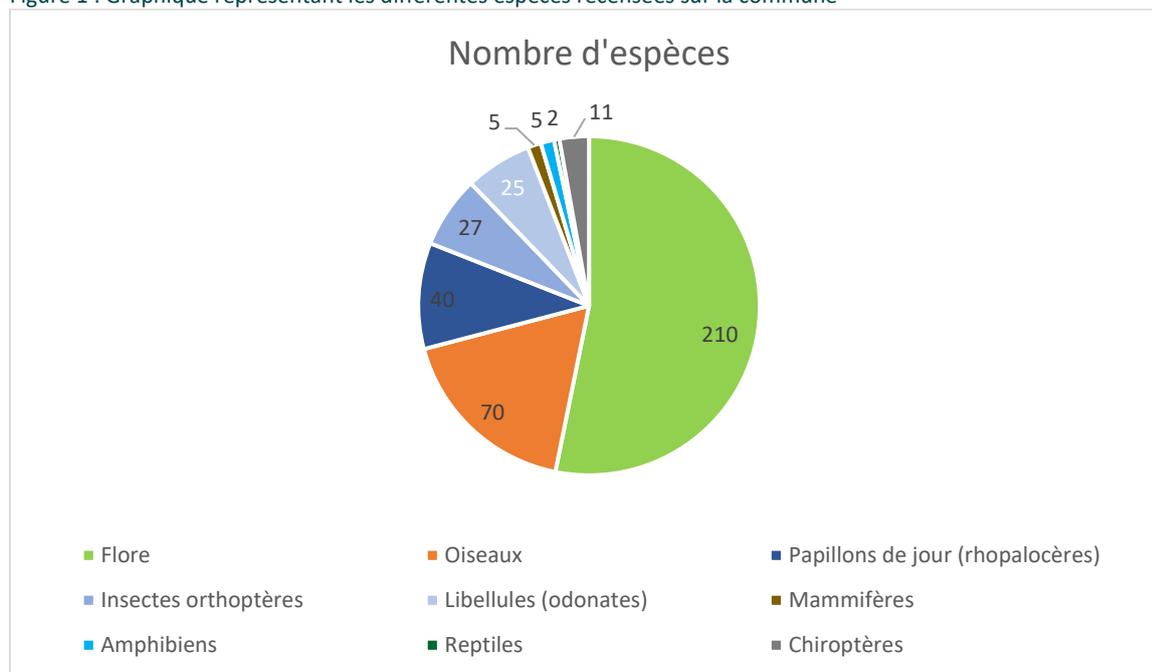
## 5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par le réseau participatif et le bureau d'étude Biotope, nous disposons désormais de 2680 données naturalistes sur la commune. Sur la période de l'ABC, depuis le début du printemps 2022, 793 ont été réalisées lors des inventaires par Biotope et par l'association Indre Nature, parmi lesquelles 82 ont été relevées par le réseau participatif. Les autres données sont tirées de la bibliographie.

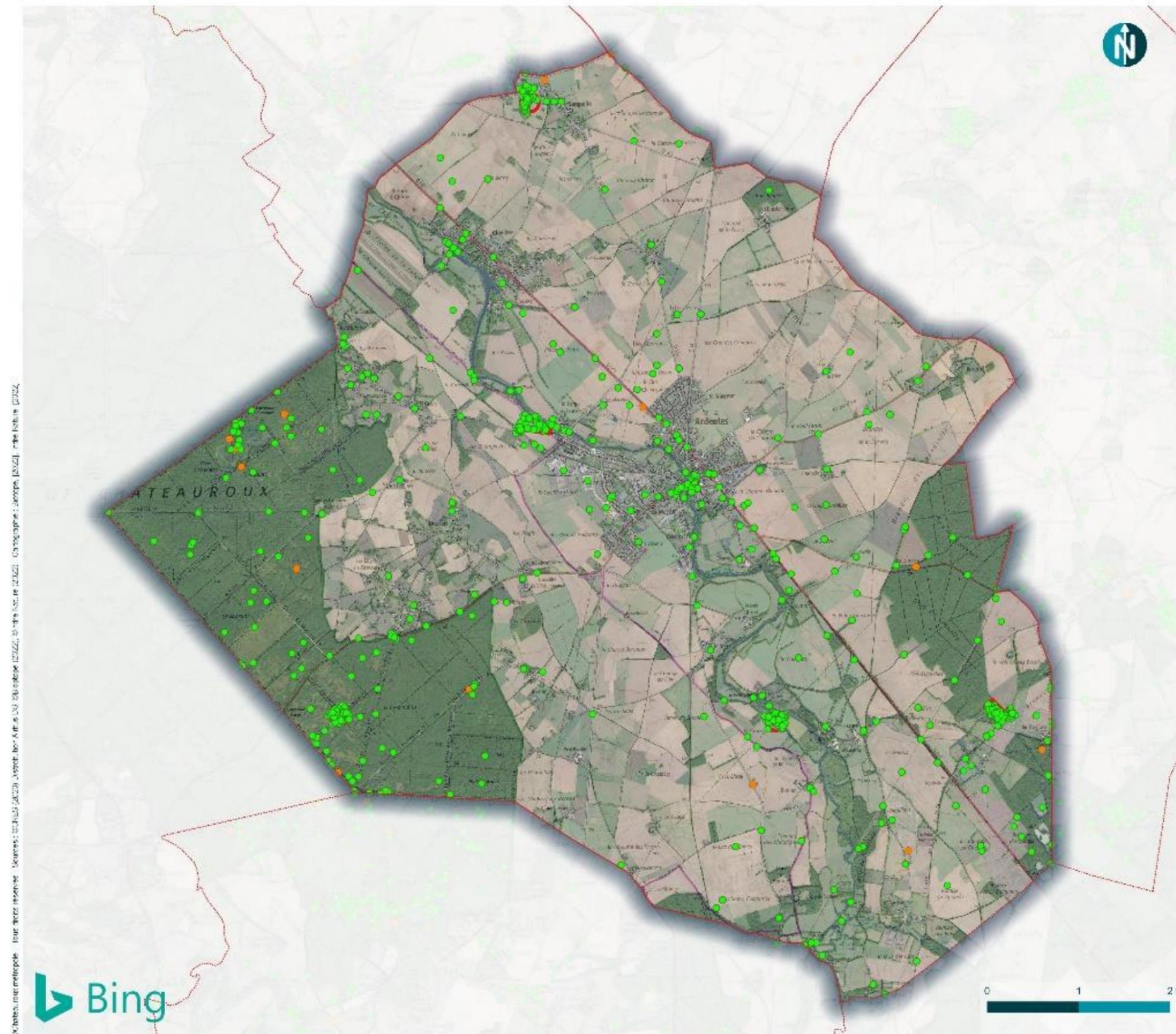
Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 1877 données naturalistes depuis 2007. Le nombre de données de ces quinze dernières années ayant augmenté de 43% grâce aux observations de terrains réalisées dans le cadre de cet ABC, nous pouvons considérer que l'apport en connaissances naturalistes sur la commune est très fort.

395 espèces ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune



Parmi ces espèces observées en 2022, le réseau participatif en a observé 71, et 343 ont été observées par Biotope, certaines espèces ayant été recensées par les deux organismes.



## Cartographie de l'ensemble des données récoltées sur la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

### Légende

-  Commune
-  Secteurs étudiés
-  Données récoltées en 2022
-  Données issues de la bibliographie



Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires. Bien sûr, les zones prospectées dans le cadre de ABC restent cependant plus riches en données du fait qu'elles aient fait l'objet d'inventaires terrains plus poussés.

## 6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

### 6.1 Habitats naturels

Au sein de la commune, 12 classes de milieux ont été recensées sur les 5 sites. Ils se catégorisent selon la liste suivante :

- Les milieux aquatiques et humides :
  - Milieu aquatique
  - Végétations amphibies et aquatiques
  - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
  
- Les milieux boisés :
  - Boisements humides ou mésohygrophiles
  - Boisements mésophiles ou secs
  - Fourrés humides
  - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
  - Haies
  
- Les milieux ouverts non humides :
  - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
  - Grandes cultures
  
- Les milieux anthropisés :
  - Espaces fortement anthropiques ou cultivés
  - Espaces totalement artificialisées

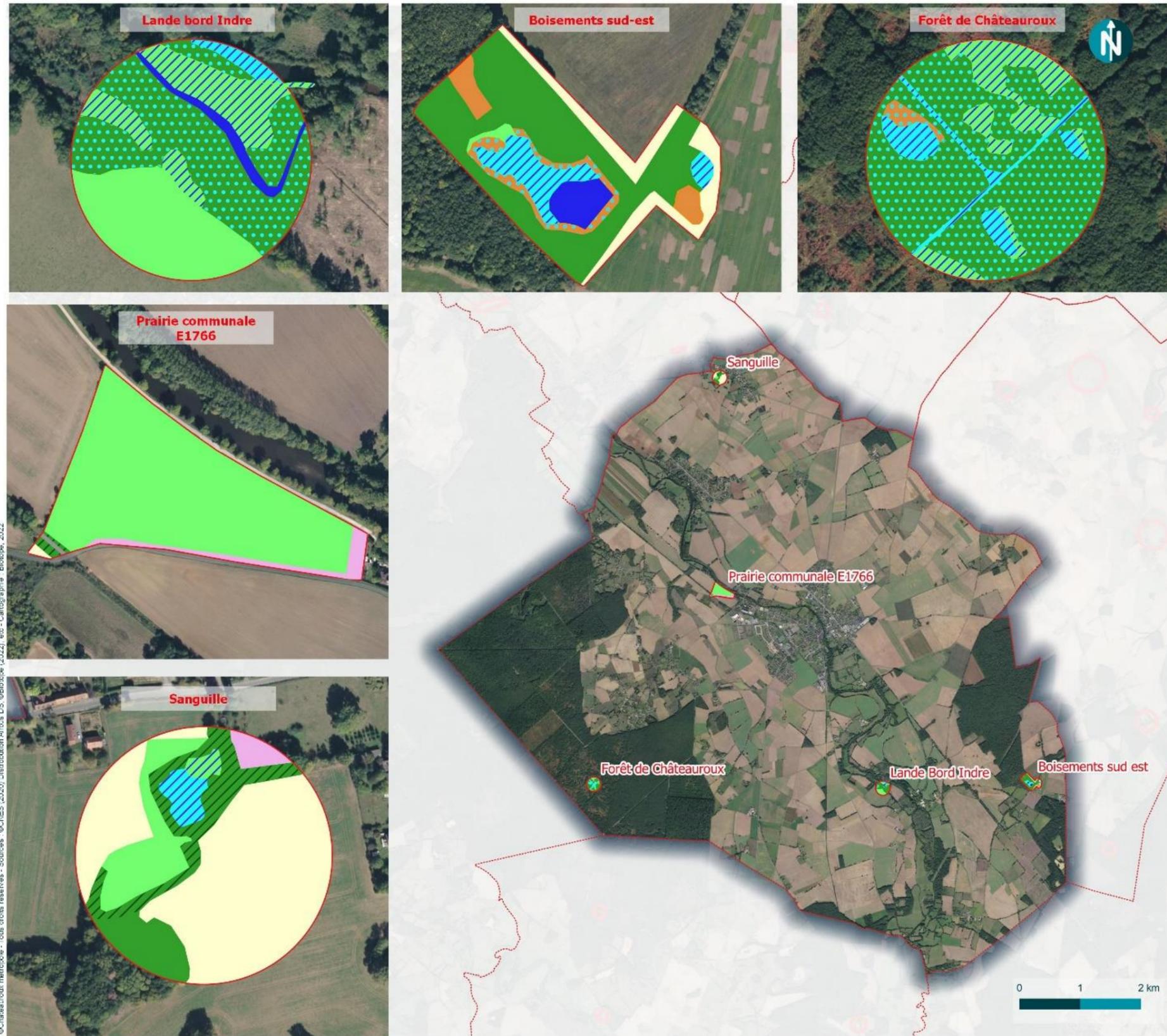
**Les sites Lande Bord Indre et Forêt de Châteauroux** présentent la même physionomie de végétation à tendance méso-hygrophile. Les boisements se composent de frênaies ou de chênaies humides. Les milieux herbacés sont représentés par des végétations hygrophiles en zones ouvertes comme des prairies de fauches et des ourlets acidophiles. Enfin des végétations aquatiques ont été recensées sur les deux sites (herbiers aquatiques et gazons amphibies).

**Le Boisement sud-est et le site de Sanguille** se composent des parcelles cultivées, de prairies de fauches. Les éléments arborés sont représentés par des haies, des fourrés mésophiles et des peuplements de hêtraies-chênaies. Concernant les points d'eau, la mare du Boisement sud-est est en partie recouverte par une roselière haute, alors que la mare de Sanguille est bordée d'un gazon amphibie à Joncs et d'une saulaie arbustive.

Le paysage agricole se compose d'une part de prairies de fauches comme **le site de la prairie communale de E1766**. Ici, évolue une végétation prairiale mésophile, un des milieux les plus courants du paysage agricole. D'autre part, trois sites se composent de parcelles cultivées où

est retrouvée une végétation commensale de culture. Ce type d'habitats se compose d'espèces annuelles tolérantes aux pratiques culturelles locales.

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.



- Légende**
- Délimitation communale
  - Secteurs étudiés
- Habitats naturels**
- Boisements mésophiles ou secs
  - Boisements humides ou mésohygrophiles
  - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
  - Fourrés humides
  - Haies
  - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
  - Végétations herbacées humide ou mésohygrophiles
  - Végétations amphibies et aquatiques
  - Milieu aquatique
  - Grandes cultures
  - Milieux fortement anthropiques ou cultivés
  - Zones totalement artificialisées



Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l'échelle de la commune



Milieu aquatique  
(Site de lande en bordure d'Indre)



Végétations amphibies et aquatiques  
(Site de Sanguille)



Végétations d'ourlets acidophiles  
(Site de la forêt de Châteauroux)



Boisements humides ou mésohygrophiles  
(Site de la forêt de Châteauroux)



Boisements mésophiles ou secs  
(Site des boisements sud-est)



Fourrés humides  
(Site des boisements sud-est)



Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes  
(Site des boisements sud-est)



Haies bocagères  
(À proximité du site de Sanguille)



Grandes cultures  
(À proximité du site de Sanguille)



Végétations herbacées mésophiles ou sèches  
(Site de la prairie communale E1766)



Milieus fortement anthropiques ou cultivés  
(Site de Sanguille)



Zones totalement artificialisées  
(Site de la prairie communale E1766)

### 6.1.1 Habitats patrimoniaux

On retrouve un total de 32 habitats différents au sein de ces végétations, dont **7 sont qualifiés de patrimoniaux**.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de vulnérabilité suivantes des Listes Rouges Régionales ou Nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels patrimoniaux sur la commune et identification des habitats humides

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
<b>Habitats aquatiques et humides</b>									
Végétations amphibies et aquatiques	Herbier aquatique oligotrophile acidiphile à Scirpe flottant	<i>Potamo polygonifolii - Scirpetum fluitantis</i>	22.313	C3.413 / C2.25	3110-1	Oui			Très fort
	Gazon amphibie à annuelles des hauts niveaux topographiques	<i>Cicendietum filiformis</i>	22.3233	C3.5133	3130	Oui		VU	Très fort
		<i>Eleocharition soloniensis</i>	22.321	C3.511	3130	Oui			Très fort
	Herbier mésotrophe à Grand Potamot	<i>Stuckenienion pectinatae</i>	22.4314	C1.23 / C1.33 / C2.34	3150	Aquatique	Oui		Fort
	Herbier des eaux faiblement courantes eutrophes	<i>Batrachion fluitantis</i>	24.15 x 24.44	C2.1 / C2.2 / C2.3	3260-5	Aquatique			Fort

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles	Végétation des berges exondées eutrophes	<i>Bidention tripartitae</i>	24.52	C3.52 / C3.53	3270	Oui			Fort
	Prairie de fauche mésohygrophile	<i>Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris</i>	38.2	E2.222 / E2.23	6510	Oui			Fort
<b>Habitats ouverts, semi-ouverts</b>									
Végétations herbacées mésophiles ou sèches	Prairie mésophile de fauche	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	38.2	E2.22	6510	pp			Fort

**Légende :**

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » de l'annexe 1 qui regroupe les habitats d'intérêt communautaire qui ont été sélectionnés selon les critères suivants : vulnérabilité dans leur aire de répartition naturelle, tendance régressive ou une aire de répartition restreinte, élément remarquable sur une aire biogéographique donnée et représentatif de la diversité écologique de l'Union européenne.
- LRR : liste rouge régionale de la Région Centre (CSRPN, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- H : Habitat humide ; pp : habitat pro parte, « partiellement humide » ; NH : habitat non-humide : tendance des habitats hors réglementation
- Dét. ZNIEFF : Guide des « habitats naturels déterminants ZNIEFF de la Région Centre in Gestion des milieux naturels et biodiversité (Sirost *et al.* 2008 : CBNBP, MNHN, DREAL Centre Val-de-Loire)

## 6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

### Herbier aquatique oligotrophile acidiphile à Scirpe flottant

Code Corine Biotopes : 22.313 / Code EUNIS : C3.413 - C2.25 / Code Natura 2000 : 3110



Herbier aquatique oligotrophile acidiphile à Scirpe flottant – Forêt de Châteauroux



Scirpe flottant (*Isolepis fluitans*) – Forêt de Châteauroux

Qualifiée d'herbier aquatique mais aussi de gazon en bordure d'étangs, la communauté à Scirpe flottant se retrouve dans les points d'eau peu profonds, oligotrophes à mésotrophes. Sur substrat siliceux, ces gazons subsistent en période inondée ou en eau permanente, au sein de landes et de chênaies acides.

Cette végétation est accompagnée de *Potamogeton polygonifolius*, *Juncus bulbosus* et *Littorella uniflora* en de bonnes conditions de conservation. Actuellement, cet habitat est en régression dans la plupart des régions du pays (Normandie, Centre Val-de-Loire et Bourgogne Franche-Comté). Ces trous d'eau abritent ainsi une flore peu commune et leur rôle écologique est encore méconnu. Il est donc nécessaire de mettre à l'écart toutes détériorations de ses mares.

Enjeu floristique : Fort

---

Etat de conservation : Moyen du fait de la dégradation de l'habitat par les sangliers et de l'atterrissement du plan d'eau

Intérêt patrimonial : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Humide

---

## Végétation des berges exondées eutrophes

Code Corine Biotopes : 24.52 / Code EUNIS : C3.52 - C3.53 / Code Natura 2000 : 3270



Végétation des berges exondées eutrophes –  
Berge exondée de l'Indre



Colonie de *Rorippe amphibie* (*Rorippa amphibia*) –  
Berge exondée de l'Indre

Des végétations pionnières de pentes vaseuses exondées de cours d'eau sont retrouvées sur les rives de l'Indre. Les communautés végétales du *Bidention tripartitae* sont riches en espèces eutrophiles annuelles et vivaces (observées sur le site : *Persicaria spp.*, *Bidens tripartita*, *Rorippa spp.*). En condition favorable, cette végétation colonise rapidement les berges avec une hauteur de 100 cm. Ici, a été retrouvée une colonie de *Rorippe amphibie* (*Rorippa amphibia*) espèce caractéristique de cet habitat. Préserver ces grèves est primordiale, car elle accueille une flore spécialiste de ces conditions particulières.

Enjeu floristique : Fort

---

Etat de conservation : Moyen

Intérêt patrimonial : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Humide

---

## 6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

72 espèces végétales ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 19 espèces sont patrimoniales. Ceci constitue une diversité qui peut paraître importante, toutefois la surface prospectée est importante et comprend des milieux variés tels que des milieux humides et aquatiques ainsi que des boisements, regroupant de nombreuses espèces de flore patrimoniales.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#).

La liste complète des espèces observées est en annexe.

### 6.2.1 Flore indigène patrimoniale

19 espèces patrimoniales ont été recensées lors des inventaires, dont huit sont protégées : il s'agit de la Cicendie filiforme, du Flûteau nageant, de la Spiranthe d'automne, de l'Hottonie des marais, de la Phalangère à fleurs de lys, de l'Orchis pyramidal, de la Scille d'automne et de la Sérapias langue.

Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :

Nom Français <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régionale	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté			
Centenille naine <i>Lysimachia minima</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009					LC	NT	DZ	RR	Plateau de 1321 m <sup>2</sup> contenant 50 à 100 pieds, observée sur le secteur de la forêt de Châteauroux.	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Cicendie fluette <i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886					LC	NT	DZ	RR	Plateau de 1321 m <sup>2</sup> contenant 50 à 100 pieds, observée sur le secteur de la forêt de Châteauroux.	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Cicendie filiforme <i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800			PR		LC	VU	DZ.	RR	Plateau de 1321 m <sup>2</sup> contenant moins de 20 pieds, observée sur le secteur de la forêt de Châteauroux.	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Flûteau nageant <i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	An. II	PN		LC	LC	VU	DZ	RR	1 m <sup>2</sup> , observée à l'est du secteur de la forêt de Châteauroux.	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Radiole faux-lin <i>Radiola linoides</i> Roth, 1788					LC	NT	DZ	RR	Plateau de 1321 m <sup>2</sup> contenant plus de 100 pieds, observée sur le secteur de la forêt de Châteauroux.	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

Nom Français Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régionale	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté			
Spiranthe d'automne <i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827			PR	LC	LC	EN	DZ	RRR	136 pieds, observée au niveau de la Cueille les Masures, dans la partie est de la commune.	Très fort	Prospection de terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Hottonie des marais <i>Hottonia palustris</i> L., 1753			PR	LC	LC	LC		R	Un plateau de 654 m <sup>2</sup> , un plateau de 346 m <sup>2</sup> , ainsi que 168 pieds dans le secteur de la forêt de Châteauroux. 1 pied a été observé au sein de cette forêt, plus à l'est de ce secteur.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Jonc des marécages <i>Juncus tenageia</i> Ehrh. Ex L.f., 1782				LC	LC	LC	DZ	RR	Un plateau de 1321 m <sup>2</sup> ainsi qu'un plateau de 0,5 m <sup>2</sup> ont été recensés dans le secteur de la forêt de Châteauroux.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Orchis à fleurs lâches <i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997			PR	LC	LC	LC	DZ	R	1 pied est observé au niveau de la prairie communale E1766	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Phalangère à fleurs de lys <i>Anthericum liliago</i> L., 1753			PR		LC	VU	DZ	RRR	2 pieds ont été observés quelques mètres à l'ouest du secteur de la forêt de Châteauroux.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Sérapias langue <i>Serapias lingua</i> L., 1753			PR	LC	LC	LC	DZ	RRR	101 pieds sont observés au niveau de la prairie communale E1766, 105 pieds sont observés au niveau des prairies de Cueille les Masures.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Scirpe flottant <i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810				LC	LC	LC	DZ	R	Un plateau de 654 m <sup>2</sup> , un de 308 m <sup>2</sup> ainsi que 5 à 10 pieds disséminés dans des mares ont été observés dans le secteur de la forêt de Châteauroux.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Euphorbe d'Irlande <i>Euphorbia hyberna</i> L., 1753					LC	LC	DZ	RR	23 pieds ont été observés dans la forêt de Châteauroux.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Œnanthe faux boucage					LC	LC	DZ	RR	Environ 40 pieds ont été observés dans le secteur	Moyen	Prospection de terrain

Nom Français Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régionale	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté			
<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753									des landes en bordure d'Indre.		2022 (BIOTOPE)
Orchis bouffon <i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997				NT	LC	LC		AR	1 pied est observé au niveau de la prairie communale E1766, 113 pieds sont observés au niveau des prairies de la Cueille les Masures.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Orchis pyramidal <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817			PR	LC	LC	LC	DZ	R	1 pied observé aux abords de la forêt de Châteauroux, au niveau de la Cueille des Masures.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Scille d'automne <i>Prospero autumnale</i> (L.) Speta, 1982			PR		LC	LC	DZ	RR	101 pieds observés en bordure d'Indre au niveau de la Croix du Plessis.	Moyen	Prospection de terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Scirpe à inflorescence ovoïde <i>Eleocharis ovata</i> R.Br., 1810				LC	LC	LC	DZ	R	Un plateau de 3528 m <sup>2</sup> contenant plus de 100 pieds, observé dans l'étang du site Boisements sud est	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Isnardie des marais <i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817				LC	LC	LC	DZ.	R	Un plateau de 3528 m <sup>2</sup> observée dans l'étang du site Boisements sud est	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

**Légende :**

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

La majorité des espèces patrimoniales ont été retrouvées sur le site de la Forêt de Châteauroux. En effet, les zones boisées accueillent des espèces à enjeux réglementaires comme la Cicendie fluette et le Fluteau nageant au sein des gazons amphibies de sols détremés. De même, les bourniers et berges de mares de ce site abritent des graminoides patrimoniales telles que le Jonc des marais et le Scirpe flottant. **Au vu de la rareté des espèces du site à l'échelle régionale, les zones humides demanderont des mesures de gestion/conservation appropriées.**

Enfin, la commune possède des populations d'orchidées patrimoniales (Orchis à fleurs lâches, Orchis morio, Orchis pyramidal, Spirante d'automne et Sérapias langue). Quatre espèces sur

cinq, bénéficient d'un statut de protection à l'échelle régionale. Enfin seuls 2 espèces sont représentées par un individu. Ainsi, **les zones ouvertes à orchidées (prairies et pelouses) demanderont une gestion extensive des fauches (sites de la prairie E1766 et de la Forêt de Châteauroux) et un suivi de population à long terme.**



Scirpe à inflorescence ovoïde (*Eleocharis ovata*)  
(Site des boisements sud-est)



Radiole faux-lin (*Radiola linoides*)  
(Site de la forêt de Châteauroux)



Cicendie filiforme (*Cicendia filiformis*)  
(Site de la forêt de Châteauroux)



Cicendie naine (*Exaculum pusillum*)  
(Site de la forêt de Châteauroux)



Phalangère à fleurs de lys (*Anthericum liliago*)  
(À proximité du site de la forêt de Châteauroux)



Flûteau nageant (*Luronium natans*)  
(Recensé en dehors de la commune)

### 6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

5 espèces végétales présentent un caractère envahissant et peuvent se substituer à la végétation originelle de la région naturelle : elles sont alors qualifiées d'invasives (MULLER, 2004). Dans les points d'eau, il s'agit de l'Élodée à feuilles étroites. En milieu terrestre, la Lindernie fausse-gratiolle et le Robinier faux-acacia recouvrent des surfaces importantes dans certaines de leurs stations. Les 2 autres espèces sont l'Érable negundo et le Galinsoga cilié.

---

Parmi ces espèces, 3 présentent une dynamique importante d'expansion à l'échelle locale. Les populations d'Élodée à feuilles étroites et de la Lindernie fausse-gratiolle suivent une dynamique rapide qui demandera un contrôle de leur expansion. Enfin, le peuplement de Robinier est à surveiller.

---

Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune

Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Localisation et dynamique	Recouvrement / effectif estimé	Source
Élodée à feuilles étroites	<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Invasive avérée	Dominante dans le site Lande en bordure d'Indre	742 m <sup>2</sup>	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Lindernie fausse-gratiolle	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell, 1935	Invasive avérée	Présente en bordure d'Indre au niveau du pré des Religieuses	101 pieds observés	Prospection de terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Invasive avérée	Présence au niveau des boisements sud-est	1 à 5 pieds	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Galinsoga cilié	<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	Invasive potentielle	Observé dans un jardin au niveau des Arrachis	1 pied	Prospection de terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Érable negundo	<i>Acer negundo</i> L., 1753	Invasive avérée	Présent en bordure de départementale dans le centre de la commune	1 pied	Prospection de terrain 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)



Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)  
(En dehors de la commune)



Élodée à feuilles étroites (*Elodea nuttallii*)  
(Site Lande en bordure d'Indre)

### 6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 72 espèces observées ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 19 sont patrimoniales et 8 sont font l'objet d'une protection nationale et/ou régionale.
- En raison des périodes d'inventaires, 3 espèces mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées sur la commune lors des inventaires mais sont jugées potentiellement présentes sur la commune en raison des habitats recensés sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Il s'agit du Millepertuis des marais, de la Raiponce en épi et de l'Orchis brûlé. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion de ce document.

---

Les enjeux floristiques sont d'ordre moyen à l'échelle de la commune. Néanmoins, ils ne sont pas homogènes sur l'ensemble de la commune et peuvent être qualifiés de « forts » à « très forts » localement. En effet, les enjeux les plus importants se localisent au niveau du secteur de la forêt de Châteauroux, principalement en zones humides (points d'eau peu profonds et sols détrempés) et milieux aquatiques.

---

© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHES (2020) Distribution Airbus DS, ©Biotope (2022), ©Indre Nature (2022), ©Indre Nature, [2022]



## Cartographie des espèces de flore patrimoniale, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

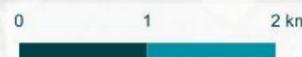
- Commune
- Secteurs étudiés

### Espèces protégées ou patrimoniales

- Centenille naine
- Cicendie filiforme
- Cicendie naine
- Euphorbe d'Irlande
- Flûteau nageant
- Hottonie des marais
- Isnardie des marais
- Jonc des vasières
- Oenanthe faux boucage
- Orchis à fleurs lâches
- Orchis bouffon
- Orchis pyramidal
- Phalangère à fleurs de lys
- Radiole faux-lin
- Scille d'automne
- Scirpe à inflorescence ovoïde
- Scirpe flottant
- Sérapias langue
- Spiranthe d'automne

### Espèces invasives

- Élodée à feuilles étroites
- Érable negundo
- Galinsoga cilié
- Lindernie fausse-gratiolle
- Robinier faux-acacia



Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune

## 7 Inventaires de la faune

### 7.1 Insectes

#### 7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations insectes ont été portées sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquet, sauterelle et mantidés) et les odonates (libellules et demoiselles). Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique présentant un enjeu réglementaire ou de conservation ont également été relevés.

- 92 espèces d'insectes ont été inventoriées lors des prospections réalisées entre les mois de mai et août 2022 dont :
  - 40 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 38,5 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - 25 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 41,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - 27 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 45 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - Aucune espèce de coléoptères saproxylophages protégées et/ou patrimoniales.

La liste complète des espèces observées en 2022 est présentée en annexe de ce document.

### 7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

10 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés

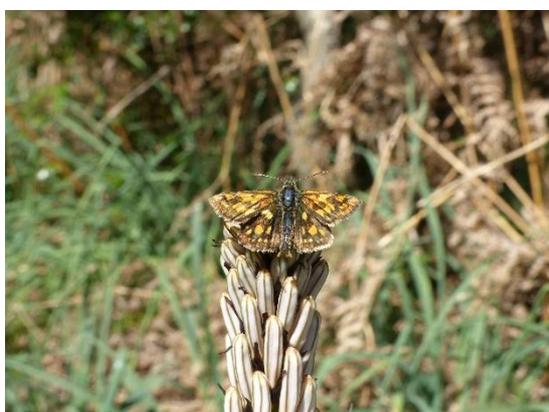
Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Grand collier argenté <i>Boloria euphrosyne</i>	-	-	LC	LC	NT	DZ	Espèce affectionnant les clairières, les lisières et allées forestières ensoleillées, les landes avec ouvertures herbeuses à Fougère aigle. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) : 4 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hespérie du Brome <i>Carterocephalus palaemon</i>	-	-	LC	LC	NT	DZ	Espèce fréquentant les lisières humides de forêts, les clairières herbeuses mésophiles, les marges de tourbières. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Miroir <i>Heteropterus morpheus</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce fréquentant les landes humides, marais, marges de tourbières, lisières et clairières humides. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) : 4 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grand Nègre des bois <i>Minois dryas</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce fréquentant les endroits herbeux : prairies avec buissons ou haies, landes humides ou sèches, prairies marécageuses, bois clairs et lisières des bois. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) : 2 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
<b>Odonates</b>									
Leste sauvage <i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes ensoleillées, peu profondes, non polluées, même saumâtres et temporaires.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
							Espèce présente sur la commune d'Ardentes aux abords d'un étang au sud du bois de Greuille (partie sud-est de la commune) mais également au niveau d'une mare à Sanguille (partie nord de la commune) : 4 individus observés en 2022.		
Leste des bois <i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce fréquentant les eaux stagnantes, souvent temporaires de toute nature, parfois même en milieu forestier ouvert. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau des mares forestières de la forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) : 4 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Leste verdoyant <i>Lestes virens</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau des mares forestières de la forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) mais également aux abords d'un étang au sud du bois de Greuille (partie sud-est de la commune) : 24 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
<b>Orthoptères</b>									
Phanéroptère méridional <i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	-	LC	DZ	Espèce affectionnant les milieux arbustifs thermophiles, haies, lisière, friches. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau de la vallée de l'Indre : 2 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	-	NT	DZ	Espèce très discrète et peu courante, elle vit dans la végétation hygrophile à proximité de zones humides tels que les prairies humides, marais et tourbières. Espèce présente sur la commune d'Ardentes aux abords d'un étang au sud du bois de Greuille (partie sud-est de la commune) : 3 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	-	LC	DZ	Espèce affectionnant les prairies humides, les marais, tourbières, fossés. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau au niveau d'une clairière forestière en forêt de	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
							Châteauroux : 2 individus observés en 2022.		

Légende :

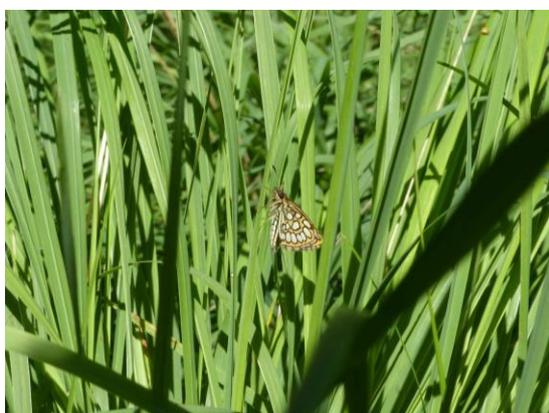
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylid Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



Hespérie du Brome



Grand collier argenté



Miroir



Grand Nègre des bois



Leste des bois



Leste verdoyant

### 7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

#### 7.1.3.1 Le cortège forestier

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairière que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces comme le Tristan (*Aphantopus hyperantus*), le Grand collier argenté (*Boloria euphrosyne*), le Grand Nègre des bois (*Minois dryas*), le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*), la Leptophye ponctuée (*Leptophyes punctatissima*).

Deux espèces typiques des forêts et lisières humides sont également présentes sur la commune : l'Hespérie du brome (*Carterocephalus palaemon*) et le Miroir (*Heteropterus morpheus*). Sur des milieux plus thermophiles, on retrouve le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*).

#### 7.1.3.2 Le cortège prairial

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme le Procris (*Coenonympha pamphilus*), le Demi-deuil (*Melanargia galathea*), le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*). On peut également citer en périphérie de ce cortège des espèces thermophiles comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*) et les Œdipodes turquoise (*Œdipoda caerulea*) et automnale (*Aiolopus strepens*), et des espèces ubiquistes, vivant dans des habitats très variés, comme le Vulcain (*Vanessa atalanta*), le Machaon (*Papilio machaon*), la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) et la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

#### 7.1.3.3 Le cortège aquatique ou humide

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de l'affinité écologique de chacune d'elle.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau stagnante, comme la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), la Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*) et l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*), la Naïade au corps vert (*Erythromma viridulum*). Un sous cortège d'intérêt est également présent : celui des espèces d'eaux

stagnantes temporaires, avec l'Aeshne affine (*Aeshna affinis*) et les Lestes sauvage (*Lestes barbarus*), des bois (*Lestes dryas*) et verdoyant (*Lestes virens*).

Un cortège d'espèces d'eau courante est également présent, avec des espèces comme le Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*) et le Gomphe à forceps (*Onycogomphus forcipatus*).

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation rivulaire, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) ou le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*).



Mare forestière favorable aux odonates



Allée forestière favorables aux lépidoptères



Eau courante favorable aux odonates



Mare favorable aux odonates



Prairie favorable aux orthoptères et aux lépidoptères communs



Etang en cours d'assèchement

## 7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

### 7.1.4.1 Les rhopalocères

40 espèces ont été inventoriées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Ardentes. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 4 espèces patrimoniales en 2022 : le Grand collier argenté, l'Hespérie du Brome, le Miroir et le Grand Nègre des bois. L'ensemble de ces espèces patrimoniales est localisé au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 2 espèces patrimoniales et/ou protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Bacchante (*Lopinga achine*) et Grand mars changeant (*Apatura iris*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces deux espèces sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces (forêt domaniale de Châteauroux). Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

La forêt domaniale de Châteauroux présente au sein de la commune d'Ardentes présente un fort enjeu de conservation pour les rhopalocères au regard des espèces contactées sur ce secteur.

### 7.1.4.2 Les odonates

25 espèces ont été inventoriées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Ardentes. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 3 espèces patrimoniales en 2022 : le Leste sauvage, le Leste des bois et le Leste verdoyant. Ces espèces patrimoniales sont localisées au niveau des mares et étangs présentant une végétation rivulaire et s'asséchant en partie lors des températures les plus chaudes de l'été. Ces milieux présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 6 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Épithèque bimaculée (*Epithea bimaculata*), Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coerulescens*), Aesche paisible (*Boyeria irene*), Leste fiancé (*Lestes sponsa*), Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces six espèces sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

### 7.1.4.3 Les orthoptères

27 espèces ont été inventoriées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Ardentes. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 3 espèces patrimoniales en 2022 : le Criquet ensanglanté, le Phanéroptère méridional, le Grillon des marais. Cette dernière espèce patrimoniale est localisée au niveau des végétations hygrophiles bordant un étang au sud-est de la commune. Ce milieu présente un enjeu de conservation évalué à moyen.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 2 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*) et Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces deux espèces sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

#### 7.1.4.4 Les coléoptères saproxylophages

Aucun coléoptère saproxylophage protégé et/ou patrimonial n'a été mis en évidence lors des inventaires menés sur la commune d'Ardentes.

On notera toutefois que la base de données d'Indre Nature signale (entre 2007 et 2021) la présence de deux coléoptères protégés et/ou patrimoniaux sur la commune : le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant. Ces espèces sont jugées comme pouvant être encore présentes en 2022 sur la commune d'Ardentes au regard des habitats disponibles et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

## 7.2 Amphibiens

### 7.2.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et de juin 2022, quatre espèces d'amphibiens et un groupe d'espèces ont été observées au sein de la commune : le Crapaud commun/épineux, le Triton palmé, la Grenouille agile, la Salamandre tachetée et le complexe des Grenouilles « vertes » (on notera que ce complexe regroupe trois espèces difficilement distinguables sur le terrain : *Pelophylax ridibundus*, *P. kl. esculetus* et *P. lessonae*). Il est toutefois probable qu'une grande partie d'entre elles correspondent à *P. kl. esculentus*. Ainsi, seul ce taxon a été retenu dans la suite de cette analyse.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune d'Ardentes représente environ 26,3 % de la diversité départementale (19 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les cinq espèces d'amphibiens recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Crapaud commun/épineux <i>Bufo bufo/spinosus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce ubiquiste qui fréquente des habitats à composante boisée, des forêts jusque dans les jardins. Il se reproduit dans une grande diversité de milieux aquatiques mais il affectionne particulièrement les grands plans d'eau stagnants et permanents. Espèce se reproduisant sur la commune d'Ardentes au niveau d'un étang au sud du bois de Greuille (partie sud-est de la commune) : têtards observés en 2022. On notera également l'observation d'un individu en transit au niveau de la route D19.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grenouille commune <i>Pelophylax esculentus</i>	kl. An. V	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau de l'ensemble des zones humides (eau courante ou stagnante) : 34 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE / RÉSEAU PARTICIPATIF)
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce se rencontrant aussi bien en forêt que dans les prairies. Elle se reproduit dans divers points d'eau, notamment les milieux temporaires. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau des zones humides (eau stagnante) proches de boisements (forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) ; étang au sud du bois de Greuille (partie sud-est de la commune)) : 7 individus adultes et/ou pontes observés en 2022 en faibles effectifs.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE / RÉSEAU PARTICIPATIF)
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Urodèle ubiquiste, il fréquente toutes sortes de milieux aquatiques, temporaires ou permanents. Ses habitats terrestres présentent souvent une composante boisée. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
							niveau des zones humides (eau stagnante) proches de boisements (forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) ; étang au sud du bois de Greuille (partie sud-est de la commune)) : 3 individus adultes observés en 2022.		
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce associée aux zones forestières et bocagères. Les larves sont libérées dans des petits points d'eau stagnants ou faiblement courants. Espèce présente sur la commune d'Ardentes au niveau d'une mare en limite de boisement (partie sud-est de la commune) : 2 larves observées en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Grenouille commune



Larve de Salamandre tachetée

### 7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

### 7.2.3.1 Les milieux aquatiques

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares permanentes, relativement profondes, végétalisées, bien exposées, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception du Crapaud commun et des grenouilles « vertes ».

Les cours d'eau et notamment l'Indre sont peu favorables à la reproduction (courant et poissons prédateurs) mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».



Mare empoisonnée peu favorable aux amphibiens



Méandre de l'Indre peu favorable aux amphibiens



Mare forestière favorable aux amphibiens



Mare forestière favorable aux amphibiens



Indre peu favorable aux amphibiens



Mare en lisière forestière favorable aux amphibiens



Etang empoissonné peu favorable aux amphibiens

### 7.2.3.2 *Les habitats terrestres*

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».



Forêt domaniale de Châteauroux favorable à l'hivernage des amphibiens



à Bois de Greuille favorable à l'hivernage des amphibiens



Haie favorable au déplacement des amphibiens

#### 7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- 5 espèces protégées d'amphibiens ont été observées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Ardentes. L'une de ces espèces est considérée comme « quasi-menacée » sur la liste rouge nationale mais elle reste néanmoins commune en Centre-Val de Loire et ubiquiste (la Grenouille commune). Les autres espèces inventoriées sont non menacées en Centre-Val de Loire et en France.
- Le groupe des amphibiens ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune d'Ardentes au regard des observations réalisées en 2022.
- 3 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes au cours des passages réalisés en 2022 : Grenouille rousse (*Rana temporaria*), Rainette verte (*Hyla arborea*) et Triton marbré (*Triturus marmoratus*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces trois espèces sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

L'ensemble des boisements, des haies et des fourrés présents sur la commune d'Ardentes sont favorables à l'hivernage d'amphibiens. Ces habitats et notamment les secteurs favorables au Triton marbré (non observé en 2022 mais potentiellement présent) présentent un enjeu fort de conservation. Il va de soi que les milieux aquatiques permettant la reproduction de cette espèce de triton présentent également un fort intérêt de conservation.

---

### 7.3 Reptiles

#### 7.3.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, deux espèces de reptiles ont été observées au sein de la commune : le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies. Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune d'Ardentes représente environ 20 % de la diversité départementale (10 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

#### 7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les deux espèces de reptiles recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Espèce présente sur la commune d'Ardentes en lisière du bois de Greuille (partie sud-est de la commune) mais également au niveau d'un recrus forestier en forêt domaniale de Châteauroux (partie ouest de la commune) : 3 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Espèce présente sur de nombreux secteurs de la commune d'Ardentes (lisières de boisements, ancienne voie ferrée, haie...): 11 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Lézard à deux raies



Lézard des murailles

### 7.3.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles

apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Au niveau de la commune d'Ardentes, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de trois milieux :

- Les milieux forestiers (sous-bois ensoleillés, clairières forestières...);
- Les milieux anthropiques (voie de chemin de fer, gravas...);
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

#### *7.3.3.1 Les milieux forestiers*

Les forêts et bois présents sur la commune sont des milieux particulièrement favorables pour de nombreuses espèces de reptiles. En effet, ils présentent des zones de sous-bois clairsemées et ensoleillées mais également des zones plus ouvertes (clairières forestières). Les micro-habitats présents au sein de ces boisements sont intéressants pour de nombreux reptiles comme le Lézard des murailles ou le Lézard à deux raies. Les petits bosquets peuvent également servir de refuges à quelques espèces de reptiles.

#### *7.3.3.2 Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

#### *7.3.3.3 Les écotones*

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisements ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune d'Ardentes.



Habitat anthropique favorable aux reptiles



Lisière de boisements favorable aux reptiles



Clairière forestière favorable aux reptiles

#### 7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 2 espèces protégées de reptiles ont été observées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Ardentes. Ces deux espèces restent communes et non menacées en région Centre-Val de Loire et en France.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune d'Ardentes.
- 3 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie viennent compléter les observations de l'année 2022 : Orvet fragile (*Anguis fragilis*), Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et Vipère aspic (*Vipera aspis*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). On signalera également la présence d'une espèce exotique envahissante : la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*). Ces trois espèces endémiques sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et roncières, notamment à proximité des mares, des étangs, des cours d'eau et des fossés... Les habitats favorables à la Cistude d'Europe seront à privilégier au regard du statut de rareté de l'ensemble des espèces présentes ou potentielles.

---

## 7.4 Oiseaux

### 7.4.1 Résultats de prospection

Lors des inventaires, 70 espèces d'oiseaux ont été observées en période de reproduction sur la commune d'Ardenes. Parmi les espèces observées, 56 sont protégées au niveau national. Les autres espèces nicheuses observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

Sept espèces sont également d'intérêt communautaire : le Martin-pêcheur d'Europe, l'Engoulevent d'Europe, le Pic mar, la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette lulu, le Milan noir et la Bondrée apivore.

Le nombre d'espèces d'oiseaux en période de nidification observées en 2022 sur la commune d'Ardenes représente environ 41,7 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

27 espèces sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire. A l'exception du Gobemouche noir, toutes sont nicheuses (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales de la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	LC	DZ ss cond.	Espèce se rencontrant au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent. Espèce pouvant nicher au niveau de la vallée de l'Indre. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés principalement des individus en chasse.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	NT	LC	-	Espèce nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc... Espèce pouvant nicher au niveau du village d'Ardentes. En 2022, 12 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les villages et autres hameaux qui ponctuent les grandes plaines agricoles. Espèce pouvant nicher au niveau des quelques fermes de la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce fréquentant les friches, les bois clairsemés, aussi bien de feuillus que de conifères et les coupes. Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux dans les coupes et clairières forestières. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Oiseau assez éclectique fréquentant parcs urbains, jardins, vergers, haies, lisière des bosquets et des ripisylves. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (ripisylves, haies, jardins, lisières). En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	DZ ss cond.	Espèce fréquentant les endroits humides à strate inférieure dense, riches en buissons (saules, ronciers, pruneliers, etc. le long des cours d'eau et plans d'eau, dans les marais, autour des rizières et autres cultures irriguées, en lisière de boisements humides (aulnaie-frênaie,	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							peupleraie, ripisylves diverses)). Espèce entendue et observée au niveau de la vallée de l'Indre. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières des forêts, les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins, lisières). En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises mais également au niveau des bâtiments et autres constructions comme les ponts. Espèce nicheuse certaine au niveau du village d'Ardentes. En 2022, 213 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce des milieux forestiers attirés par les boisements avec la présence de vieux arbres et d'arbres morts. Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	DZ ss cond.	Espèce fréquentant les bois (notamment les bords des cours d'eau), les bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers. Espèce pouvant nicher au niveau des secteurs boisés mais également au niveau des ripisylves situés sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les grands espaces herbacés, surtout naturels mais aussi exploités par l'homme, steppes herbeuses, landes, particulièrement militaires, côteaux herbeux, parties enherbées des plateaux, prairies extensives, grandes pâtures, parcelles de céréales et leurs marges incultes... Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales de la commune. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. L'habitat de l'espèce va des espaces les plus ouverts (openfield agricole) aux milieux semi-ouverts les plus divers (bocage, prés-bois, espaces urbanisés...). Espèce nichant notamment au niveau des pylônes haute tension traversant la commune. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés, principalement des individus en chasse.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	DZ ss cond.	Espèce fréquentant les forêts de feuillus ou les forêts mixtes, les vergers de plein vent, les parcs. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé en août ; il s'agissait d'un oiseau en migration s'alimentant.	Faible (migration)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les bâtiments agricoles (granges, écuries, fermes,) et les maisons. Espèce pouvant nicher au niveau des fermes de la commune notamment. En 2022, 11 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les milieux semi-ouverts présentant des buissons bas épineux, des perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, de zones herbeuses et de gros insectes. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau assez ubiquiste ; il occupe tous types de milieux ouverts parsemés de buissons et d'arbres. Espèce pouvant nicher sur la commune sur de nombreux secteurs. En 2022, 9 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant les milieux secs ou humides à végétation basse et fournie, souvent dans les prairies touffues près des étangs, les jeunes plantations de conifères, les coupes à blanc, les hautes herbes avec des buissons épars, souvent au bord des cours d'eau. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une large gamme de milieux ouverts et semi-ouverts présentant une mosaïque de milieux cultivés et non-cultivés (polyculture, vergers, landes, forêts claires, ...). Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	VU	DZ ss cond.	Espèce s'installant généralement en lisière de forêt, souvent près de l'eau à proximité des grands fleuves ou de grands lacs, en périphérie d'étangs forestiers et en forêts rivulaires. Elle affectionne	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							les ripisylves et les pentes boisées dominants les cours d'eau, ainsi que les haies bocagères des zones humides. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment au niveau de la vallée de l'Indre. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	DZ ss cond.	Espèce recherchant les broussailles arbustives des clairières et régénérations forestières, les landes, les pentes broussailleuses sèches, mais également les boisements frais, les saulaies, les aulnaies-frênaies, les peupleraies claires. Les grands jardins et vergers mal entretenus, les haies, les remblais de chemin de fer, les anciennes carrières lui conviennent également. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux, mais pas trop. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nidifier, et d'espaces dégagés riches en plantes	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							herbacées où il peut se nourrir. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment au niveau des zones d'habitations présentant des espaces verts. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 14 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE, RÉSEAU PARTICIPATIF)
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses qu'elle trouve dans les stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés... Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts présentant un sol facilement accessible, nu ou faiblement enherbé, pour la recherche de nourriture et des cavités, arboricoles ou rupestres, pour la nidification. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ ss cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

### 7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

Tableau 9 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges

Répartition des espèces d'oiseaux observées par cortèges				
Milieux boisés	Milieux semi-ouverts (arbustifs)	Milieux urbains	Milieux aquatiques	Milieux ouverts
38 espèces	10 espèces	11 espèces	8 espèces	3 espèces

#### 7.4.3.1 *Le cortège des milieux boisés*

Les milieux boisés sont bien représentés sur les parties ouest et sud-est de la commune ainsi qu'au niveau de la vallée de l'Indre. C'est au sein de ce cortège que l'on retrouve la plus grande diversité spécifique avec 38 espèces. La plupart des espèces observées associées à ce type de milieu reste commune pour la région et ne subissent pas de menace particulière en France ou en Centre-Val de Loire.

10 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieu (Engoulevent d'Europe, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Pic mar, Pic épeichette, Faucon crécerelle, Milan noir, Bondrée apivore, Pouillot fitis, Tourterelle des bois) ; 1 espèce supplémentaire a été observée en phase migratoire (Gobemouche noir).

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

---

#### 7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des prairies pâturées de la commune (zone bocagère relictuelle). Les espèces rencontrées sur ce type de milieu restent pour partie communes pour la région. On notera toutefois la présence au sein de ce cortège de 5 espèces patrimoniales : Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Locustelle tachetée, Tarier pâtre, Fauvette des jardins.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

---

#### 7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains*

Les milieux anthropiques sont présents principalement au niveau du village d'Ardentes mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce cortège regroupe un peu plus d'une dizaine d'espèces. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

6 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieu (Martinet noir, Chevêche d'Athéna, Hironnelle de fenêtre, Hironnelle rustique, Serin cini, Huppe fasciée).

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

---

#### 7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent au niveau de la vallée de l'Indre mais également au niveau des quelques étangs et mares de la commune.

Les espèces inféodées à ces milieux sont peu fréquentes et peu abondantes lors des inventaires réalisés. On notera que sur les 8 espèces privilégiant ce type de milieu, 2 seulement sont patrimoniales : Martin-pêcheur d'Europe, Bouscarle de Cetti.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

---

#### 7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts et notamment les espaces cultivés recouvrent une grande partie de la commune. Quelques prairies parfois en contexte bocagers sont également présentes. On notera que très peu d'espèces ont été contactées sur ce type de milieu : 3 espèces.

Néanmoins, l'ensemble de ces espèces sont identifiées comme patrimoniales et peuvent nicher sur la commune (Alouette des champs, Bruant proyer, Alouette lulu).

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles et le Martinet noir à la recherche d'insectes.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

---

#### 7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- 70 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune d'Ardentes en période de reproduction. Au niveau réglementaire, 56 sont protégées au niveau national et 7 sont d'intérêt communautaire (Martin-pêcheur d'Europe, Engoulevent d'Europe, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Milan noir, Bondrée apivore).
- 27 espèces sont considérées comme patrimoniales, dont 9 sont « vulnérables » sur les listes rouges nationale ou régionale (Martin-pêcheur d'Europe, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Pic épeichette, Gobemouche noir (migrateur), Linotte mélodieuse, Serin cini, Tourterelle des bois, Milan noir).
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un enjeu moyen à fort de conservation sur la commune d'Ardentes.
- Grâce à la synthèse bibliographique, complémentaire à cet inventaire, donnant à un temps t, sur certaines zones, une image de la commune, 15 espèces patrimoniales présentes en période de reproduction dans la bibliographie se rajoutent : Autour des palombes, Cigogne noire, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Pic noir, Bruant jaune, Faucon hobereau, Perdrix grise, Pouillot siffleur, Pic cendré, Roitelet huppé, Effraie des clochers, Gobemouche gris, Bouvreuil pivoine (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Le cortège d'espèces des milieux boisés et arbustifs représente un enjeu moyen à fort de conservation au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux urbains représente un enjeu de conservation globalement moyen au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux humides représente un enjeu de conservation moyen à fort au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux ouverts représente un enjeu moyen de conservation au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

---

## 7.5 Mammifères (hors chiroptères)

### 7.5.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, cinq espèces de mammifères terrestres ont été observées au sein de la commune : Hérisson d'Europe, Lièvre d'Europe, Sanglier, Taupe d'Europe, Renard roux. L'une de ces espèces (le Hérisson d'Europe) est protégée en France (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A)).

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune d'Ardentes représente environ 10,4 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Une espèce de mammifères terrestres recensée est protégée. On notera en revanche qu'aucune espèce patrimoniale n'a été identifiée sur la commune.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins. En dehors des zones de culture intensive, espèce présente sur l'ensemble de la commune d'Ardentes : 2 indices de présence de l'espèce observés en 2022 (individu écrasé ou crotte).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

### 7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères, on distingue 3 type d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

#### 7.5.3.1 Les milieux forestiers / ripisylves

Les boisements présents au niveau de la commune se concentrent principalement au niveau de la vallée alluviale de l'Indre et sont également bien représentés sur les parties ouest et sud-est de la commune.

Ces formations sont plus ou moins denses avec la présence d'arbres matures notamment en forêt domaniale de Châteauroux. La strate arbustive présente dans ces différents milieux est

par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieu. Le Renard roux, le Sanglier sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement). On notera également la présence d'une population de Cerf élaphe se cantonnant en forêt domaniale de Châteauroux.

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied, de transit et aussi comme site de reproduction.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

---

#### 7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune. De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Renard roux, le Hérisson d'Europe, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen vient s'y alimenter de nuit.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

---

#### 7.5.3.3 *Les milieux humides*

Une seule espèce inféodée aux milieux humides a été observée sur la commune. Il s'agit du Ragondin, espèce introduite et invasive en France. On notera toutefois que la rivière Indre constitue un réservoir de biodiversité mais également un corridor écologique pour certains mammifères semi-aquatiques et notamment pour deux espèces patrimoniales identifiées dans la bibliographie : la Loutre d'Europe et le Castor d'Europe.

D'une manière générale, les zones humides de la commune sont utilisées pour le gagnage, le déplacement et l'abreuvement des espèces mais également pour la reproduction de certaines espèces.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, en dehors de l'Indre, les milieux humides présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

---

### 7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères

- 5 espèces sont recensées sur la commune, dont 1 est protégée en France : le Hérisson d'Europe. Aucune des espèces inventoriées en 2022 n'est considérée comme patrimoniale.

- 4 espèces patrimoniales et/ou protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes sur la commune au cours des passages réalisés : Ecureuil roux, Loutre d'Europe, Castor d'Europe et Chat sauvage (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des mammifères représente un enjeu de conservation faible à fort au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

---

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est faible pour les mammifères terrestres et fort pour les mammifères semi-aquatiques.

---

## 7.6 Chiroptères

### 7.6.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées en période estivale, 10 espèces et 4 groupes d'espèces de chauves-souris ont été contactées au sein de la commune.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune d'Ardentes est moyenne, avec au moins 40 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

### 7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France et 6 présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial et/ou leur activité sur la commune.

Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. Z.A.I.U.F.F.F.			
Espèces contactées avec certitude									
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	VU	LC	NT	DZ	Espèce typiquement forestière et bocagère. Contactée au niveau des boisements et des ripisylves de l'Indre.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux. Contactée au niveau des boisements et en périphérie du bourg. Groupe d'espèce contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	LC	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Colonie occupant les combles d'un bâtiment. Observé dans un bâtiment. Le groupe d'espèces est contacté au niveau des boisements et des ripisylves de l'Indre.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce forestière affectionnant les zones humides. Contacté au Bois de Greuille. Le groupe d'espèces est contacté au niveau des boisements et des ripisylves de l'Indre.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	LC	VU	NT	DZ	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée au niveau des boisements et des ripisylves de l'Indre. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée au niveau des boisements et en périphérie du bourg. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce migratrice plutôt forestière. Contactée en bordure de l'Indre. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. Colonie occupant le préau de l'école maternelle. Le groupe d'espèces est contacté au niveau des boisements et des ripisylves de l'Indre.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	LC	NT	DZ	Espèce typiquement bocagère affectionnant également les boisements. Individus occupant les caves de 2 maisons particulières.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Espèces appartenant aux groupes contactés									
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	DD	DZ	Espèce plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté au niveau des boisements et des ripisylves de l'Indre.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats »
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos
- LRN La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères ((NATURE CENTRE & CBNBP, 2014) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en région Centre-Val de Loire (DREAL Centre, 2015).

### 7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Cavernicole
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Cavernicole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bocager et forestier	Anthropique / Cavernicole	Cavernicole

La Noctule commune est une espèce plutôt ubiquiste mais essentiellement arboricole. Elle est classée vulnérable à l'échelle locale et son comportement de vol en altitude la rend très sensible aux éoliennes.

Le cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Grand murin ou le Petit rhinolophe gîtent souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés alentours. Pour les espèces, et notamment le Petit rhinolophe ou les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

### 7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

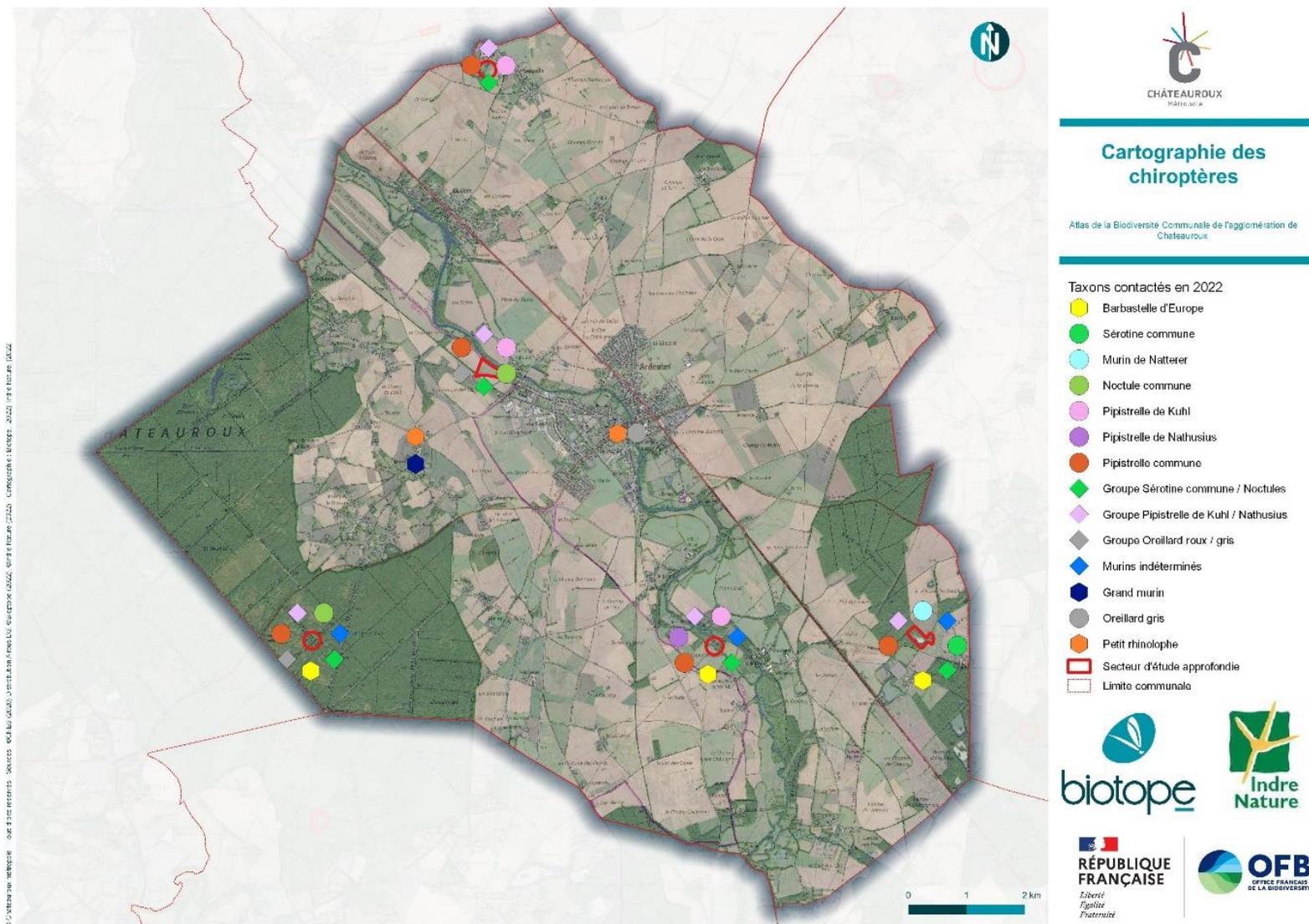
- 10 espèces et 4 groupes d'espèces recensés sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Les bâtiments de la commune abritent au moins 4 gîtes pour les espèces suivantes : Grand murin, Oreillard gris et Petit rhinolophe.

- 5 espèces remarquables présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes sur la commune même si les groupes d'espèces associés ont été contactés. Ces espèces (Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin à oreilles échancrées, Murin à moustaches et Noctule de Leisler) sont jugées présentes sur la commune d'Ardentes au vu des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

---

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.

---



Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.

## 8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels - supports des trames écologiques - ont été prospectés dans le cadre de cette étude.

Les éléments des trames vertes et bleues sont présents sous forme de mosaïques (boisements, prairies, mares...) ou de linéaires (cours d'eau, ripisylve...) au sein d'une matrice agricole dominée par les grandes cultures. Leur état est gradué de « bon » à « dégradé ».

La Forêt de Châteauroux constitue un réservoir majeur très fonctionnel, à l'instar de l'Indre qui est à la fois un réservoir et un corridor écologique d'importance à l'échelle de l'agglomération et au-delà.

Les connexions entre les espaces de bonne qualité sont parfois ténues. Les boisements et mardelles de la Champagne berrichonne sont dispersés l'est et sont tributaires des petites structures paysagères et autres éléments naturels (haies, fossés, chemins...) au sein de vastes parcelles de grandes cultures peu favorables.

Les zones de bocage, notamment au sud de la commune, de part et d'autre de l'Indre, constituent des zones de corridors diffus d'importance à préserver et renforcer.

Les secteurs de grandes cultures et les zones urbanisées constituent des obstacles majeurs.

## 9 Synthèse des enjeux écologiques

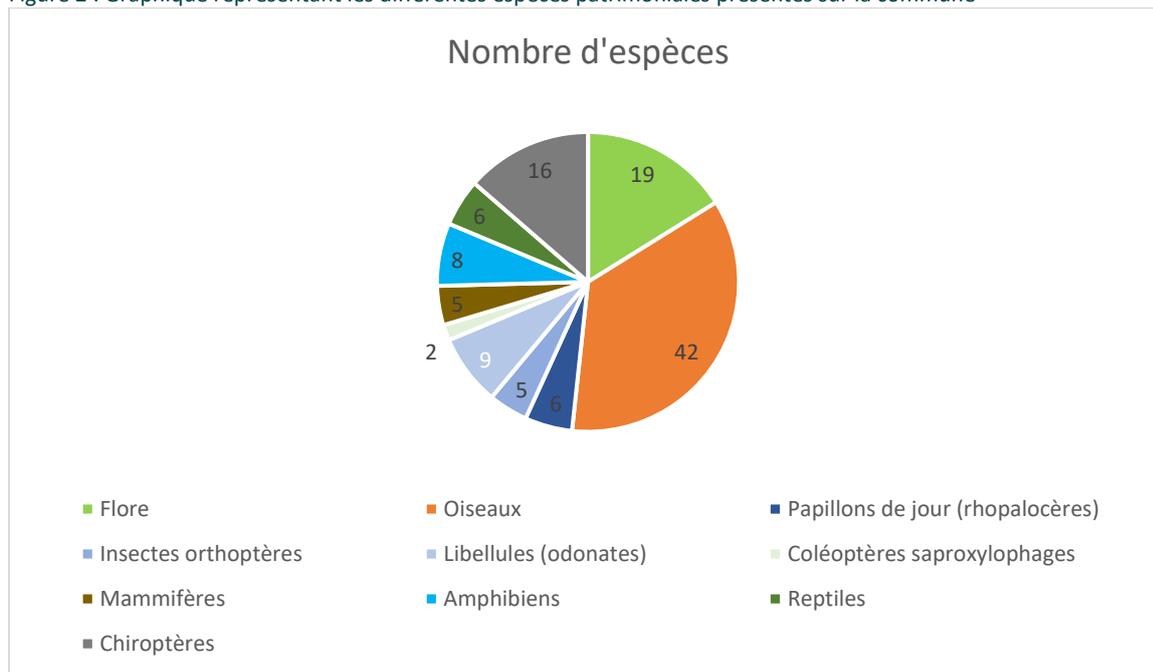
La commune d'Ardentes est traversée par l'Indre et sa partie ouest est occupée par la forêt de Châteauroux. Ces deux ensembles écologiques sont concernés par des zonages de biodiversité (ZNIEFF et ENS).

Le reste du territoire est largement occupé par les milieux cultivés et le tissu urbain est réparti de manière éparse sur l'ensemble de la commune avec un noyau dense au centre.

En tout, ce sont 118 espèces patrimoniales qui sont jugées comme présentes sur la commune au regard des inventaires réalisés et de la bibliographie. Le tableau ci-après regroupe le nombre d'espèces patrimoniales observées par groupe taxonomique.

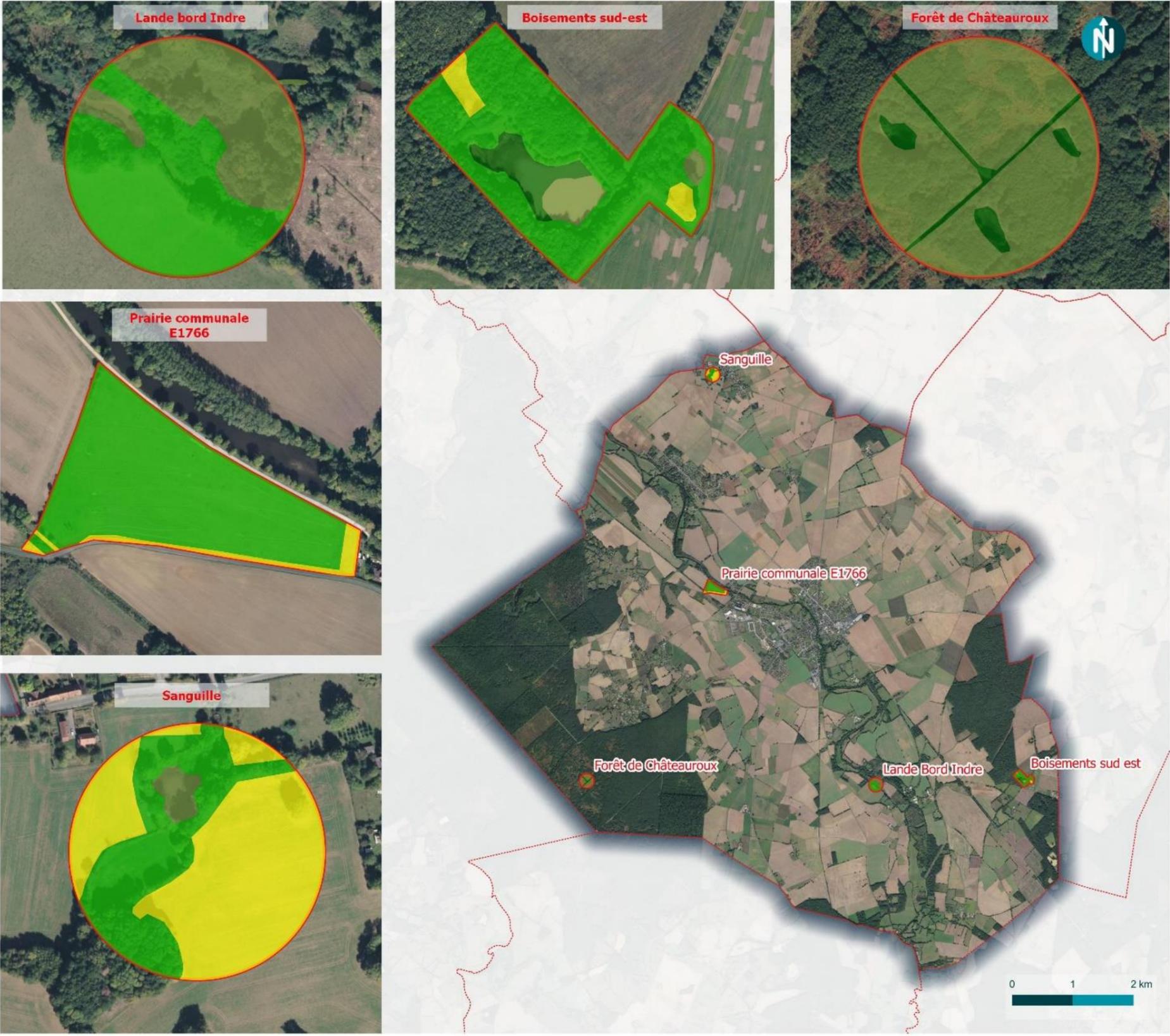
Parmi ces espèces, 72 ont été observées par Biotope et / ou par le réseau participatif. 46 ont été tirées de la bibliographie et ont été jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations de terrains.

Figure 2 : Graphique représentant les différentes espèces patrimoniales présentes sur la commune



Les enjeux principaux se concentrent au niveau de la vallée de l’Indre qui abrite plusieurs habitats d’intérêt communautaire (herbiers, végétations des berges exondées eutrophes, prairies de fauche mésohygrophile...) et au niveau de la Forêt de Châteauroux avec les vieux boisements mais surtout les landes relictuelles et le réseau de mares accueillant des habitats et espèces patrimoniaux.

Les zones de bocage sont également importantes, notamment lorsque les mares sont bien préservées, ainsi que les prairies mésophiles qui peuvent abriter un cortège floristique patrimonial à l’instar des orchidées avec en tête la Sérapias langue (*Serapias lingua*).



©Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : IGN (2020); Dircoutoulin A. in a DS @Bioscope (2022), etc. - Cartographie: Biotope, 2022



## Cartographie des enjeux écologiques

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

### Légende

- Délimitation communale
- Secteurs étudiés

### Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible
- Nul



Carte 8 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune

## 10 Préconisations de gestion et perspectives

---

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 29/06/2023 en présence de Cédric DESMORTREUX (Responsable des Services techniques), Charlotte LIAUZUN (Responsable UT Sud Berry ONF), Julien DEVELLE (Châteauroux Métropole), Valérie LAGNY (botaniste indépendante), Antonin DHELLEMME (Biotope), Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

---

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune) mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient mis en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. A terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Ce chapitre met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus pour entretenir la mare de Sanguille – se référer à la fiche de la mesure E « Gestion durable d'une mare / étang ».

## 10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

La commune d'Ardenes est sensible à la démarche de l'ABC. Son territoire est traversé par l'Indre, élément central de la Trame verte et bleue du territoire, et sa partie ouest est occupée par la forêt de Châteauroux. Ces deux ensembles écologiques particulièrement remarquables sont déjà concernés par des zonages de biodiversité et donc a priori peu menacés. Une attention particulière se portera donc sur les secteurs de bocage au nord (« Sanguille ») ou au sud de la commune (« Villejovet ») qu'il est nécessaire de préserver et conforter par la replantation de haies pour assurer les continuités écologiques, comme par exemple le corridor entre le massif de Châteauroux et la forêt domaniale de Bellevue.

L'ensemble des haies, des boisements, des mares, des étangs, des chemins, des bords de champs et des espaces verts doivent être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

### 10.1.1 Gestion différenciée

Une gestion différenciée est déjà mise en œuvre sur les bords de chemins et de route de manière différenciée et extensive (coupe régulière au niveau de la bande passante + 1 fauche / an sur les côtés).

Concernant les espaces verts, l'aménagement et la gestion de la parcelle communale E1766 (verger au sein d'une prairie de fauche) est exemplaire et le projet a été bien accueilli par les habitants. Cette parcelle pourrait servir de modèle et de vitrine des « bonnes pratiques » en faveur de la biodiversité. Cette parcelle pourrait encore être améliorée avec la plantation d'une haie en bordure nord et la mise en œuvre plus poussée de la gestion différenciée en testant une diversification avec des secteurs fauchés 1 fois tous les 2 ans par exemple, en rotation

Par ailleurs, ce site est connecté à la voie ferrée abandonnée qui fait l'objet d'un projet de « voie verte ».

### 10.1.2 Documents d'urbanisme

Cette voie ferrée - propriété de l'Agglomération - traverse également les communes d'Etrechet et Jeu-les-Bois. Sa valorisation comme voie verte constitue une formidable opportunité pour le tourisme et la biodiversité. Ce corridor écologique linéaire nécessite une opération de réouverture et de gestion adaptée pour bénéficier à la flore et à la faune des milieux arbustifs et thermophiles (oiseaux, chiroptères, reptiles et insectes notamment). Le projet d'aménagement devra impérativement prendre en compte dans les enjeux et contraintes écologiques (intervention hors période sensible, préservation du ballast par exemple).

La commune pratique déjà une extinction de l'éclairage (de 22h30 à 6h et utilise des LED). La gestion différenciée peut également s'appliquer à l'éclairage et on peut envisager une extinction plus précoce dans les hameaux.

Les chemins ruraux ont un rôle primordial pour les continuités écologiques, notamment lorsqu'ils sont combinés à une haie, un fossé, une large bordure végétalisée et/ou dans un contexte de grandes cultures. Ils doivent être préservés et gérés de manière appropriée.

A ce jour, toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage ne sont pas retenus au titre des « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi. Une des préconisations serait que la commune puisse faire le nécessaire pour les cartographier et les préserver en attendant la mise à jour du document (cf. fiche I\_1).

### 10.1.3 Milieux aquatiques et humides

La commune possède peu de foncier mais gère en interne les pelles du barrage de Clavières, régulant le niveau de l'Indre. Le sujet est délicat et multifactoriel : ouvrage en mauvais très état (trois des six dalles ne sont plus manoeuvrables) et contraire à la réglementation mais risque d'inondation, opposition entre les intérêts patrimonial et paysager voire écologique (zones humides) et l'enjeu des poissons migrateurs...

Une opération est prévue sur la mare de la Sanguille. Il est rappelé que l'entretien doit s'effectuer hors période sensible pour la faune et seulement sur la moitié de la surface afin de préserver un habitat refuge pour la faune, oiseaux notamment (cf. mesure E). On veillera aussi à proscrire tout empoisonnement. Les poissons constituent en effet une menace sérieuse pour les populations d'amphibiens les patrimoniaux, à l'instar du Triton crêté par exemple.

En Forêt de Châteauroux, l'ONF avec le Plan de relance prévoit la réouverture de 10 mares avec suivi un des espèces patrimoniales par le biais de la convention signée avec Indre Nature (on dénombre au moins 8 végétales remarquables associées aux milieux aquatiques et humides sur le site de la « Forêt de Châteauroux »). Les sangliers constituent par ailleurs une menace pour ces milieux en piétinant les berges et en eutrophisant l'eau. La pose d'une clôture autour des mares constitue une solution efficace pour limiter leur impact.

### 10.1.4 Boisements

L'ONF tend à gérer la Forêt de Châteauroux en futaie irrégulière en diversifiant les essences. L'Office cherche un équilibre entre production sylvicole et biodiversité. Il est souligné une augmentation des surfaces ouvertes en forêt avec la combinaison des opérations de coupe et du réchauffement climatique qui provoque un dépérissement des arbres.

Les routes et allées forestières sont gérées en fonction des besoins d'exploitations. L'ONF est sensible au respect des périodes d'intervention et des secteurs sensibles s'ils sont signalés.

Les communes doivent intégrer le potentiel de biodiversité, cadre de vie et tourisme des boisements et non plus seulement le potentiel financier (objectifs de production secondaires).

### 10.1.5 Bocage

Le bocage est relativement préservé dans certains secteurs de la commune (sud, vallée de l'Indre) où il constitue un corridor écologique diffus alors que les haies relictuelles peuvent

constituer le dernier support de déplacement dans la partie nord dominée par les grandes cultures.

Les haies sont généralement entretenues à l'épaveuse et les périodes sont globalement respectées par les agriculteurs (interdiction de taille du 1er avril au 31 juillet). La commune n'est pas chargée de l'entretien des haies mais aimerait sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques (période, matériel).

Un programme de plantation de haies est proposé par le Pays castelroussin. Toute opportunité de création de haie doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

#### 10.1.6 Milieux cultivés et bords de champs

Pour favoriser la biodiversité dans les secteurs de grandes cultures, on peut notamment envisager la mise en œuvre du programme Agrifaune (convention entre Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, Fédération Nationale des Chasseurs, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et Office Français de la Biodiversité).

### 10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

Au-delà de préserver l'existant, une stratégie de reconquête et de restauration est nécessaire avec par exemple une démarche de restauration du maillage bocager et un accompagnement du renouvellement des haies existantes afin d'anticiper de leur vieillissement.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'actions.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

### 10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir la stratégie de communication en se demandant l'objectif de la communication, l'audience cible, l'attitude actuelle, les messages à faire passer pour faire évoluer ces mentalités et les moyens les plus sûrs d'atteindre l'audience cible.

L'autre objectif sera de recenser dans un deuxième temps les actions existantes de communication et de sensibilisation de chaque commune pour s'inspirer et valoriser l'existant et les bons exemples. Puis, il faudra hiérarchiser dans le temps la mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation. Les cibles de cette communication et de la sensibilisation doivent être multiples :

- Les habitants et le grand public ;
- Les scolaires ;
- Les élus ;
- Les techniciens et agents communaux
- ...

Les acteurs de cette sensibilisation et de la communication sont aussi variés : les services de chaque commune obligatoirement (service culture, jeunesse, aménagement et urbanisme, espaces verts...), l'office du tourisme, des associations locales et de l'ensemble des acteurs socio-économiques (agriculteurs locaux, entreprises...)...

En termes de support de communication, ils devront être définis dans la stratégie de communication après avoir identifié ce qui a fonctionné ou pas sur ceux existants au sein des communes. De multiples supports de communication sont utilisés comme :

- La presse, la radio ;
- Les brochures ;
- Les panneaux d'affichage ;

- Les sites internet ;
- Les listes de diffusion et les réseaux sociaux ;
- Supports pédagogiques à partager aux écoles ;
- ...

Concernant la stratégie visant à conduire enfants et adultes d'aujourd'hui vers une forme d'écocitoyenneté, à les rendre responsables et acteurs du respect et de la protection de leur environnement, l'approche éducative de la biodiversité et de l'environnement repose en premier lieu sur une éthique, le respect du vivant. Elle doit se déployer à partir de 3 axes pédagogiques qui mobilisent des modes d'apprentissages complémentaires passant par le cognitif, l'affectif ou bien l'action (le conatif).

En effet : l'évolution des attitudes et la perception des enjeux vis-à-vis d'un sujet passent par une meilleure connaissance du sujet, des mises en situation permettant une évolution de l'affect à son égard, et l'implication notamment par la mise en oeuvre d'actions.

- Connaître et comprendre la nature et l'environnement : L'adoption d'un comportement respectueux de la nature et de l'environnement nécessite la connaissance et la compréhension de leur fonctionnement pouvant toucher des domaines aussi variés que l'écologie, les sciences naturelles et les sciences humaines. On protège bien ce que l'on connaît bien.
- Apprécier la nature et l'environnement : L'acquisition d'une attitude bienveillante vis-à-vis de la nature et de l'environnement passe par une découverte émotionnelle, esthétique et sensible. On respecte ce que l'on aime.
- Agir en faveur de la nature et de l'environnement : Il est primordial de partager les outils nécessaires à une protection active de la nature et de l'environnement, de faire émerger et de vulgariser les problématiques pour tenter de les résoudre collectivement ou individuellement. Le passage à l'action propulse l'apprenant en acteur, c'est un levier puissant qui peut faire évoluer durablement les attitudes et les comportements.

De nombreuses actions relevant de ces principes se sont déjà déroulées dans les communes auprès du grand public et des scolaires tout au long de l'étude avec plus d'une quarantaine d'animations, chantiers de restauration de mares, de plantations de haies, sorties nature à la découverte d'espèces de la faune ou de la flore, conférences, expositions, inventaires participatifs, formations.... Menées dans une précipitation induite par un pas de temps contraint de 18 mois, les propositions n'ont pas toujours rencontré leurs publics au niveau attendu. Elles ont notamment parfois souffert de l'absence d'une communication bien structurée, et de relais locaux. Leur réussite étant également très conditionnée par des conditions météorologiques.

Par ailleurs, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. La demande de la commune est d'avoir une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et avoir plus de poids ensemble.

À partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, voici plusieurs points qui peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes d'axes pédagogiques, de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel ;
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes ;
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, tels que les portes ouvertes des serres municipales. En effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir réunir parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement ;
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux biodiversité de revues municipales et d'agglomération... ;
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "J'accueille la biodiversité dans ma commune" ;
- Identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département ;
- Créer dans chaque commune une « Aire Terrestre Educative ». Ce dispositif de l'OFB inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.
- ...

Pour la commune d'Ardentes, il est signalé le besoin d'un appui de communication de la part de Châteauroux Métropole ainsi que des temps de sensibilisation et formation des élus et des agents.

## 11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 13 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Dans les bâtis
	B_2	Pour les ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable d'une mare / étang
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Eléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

## 12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

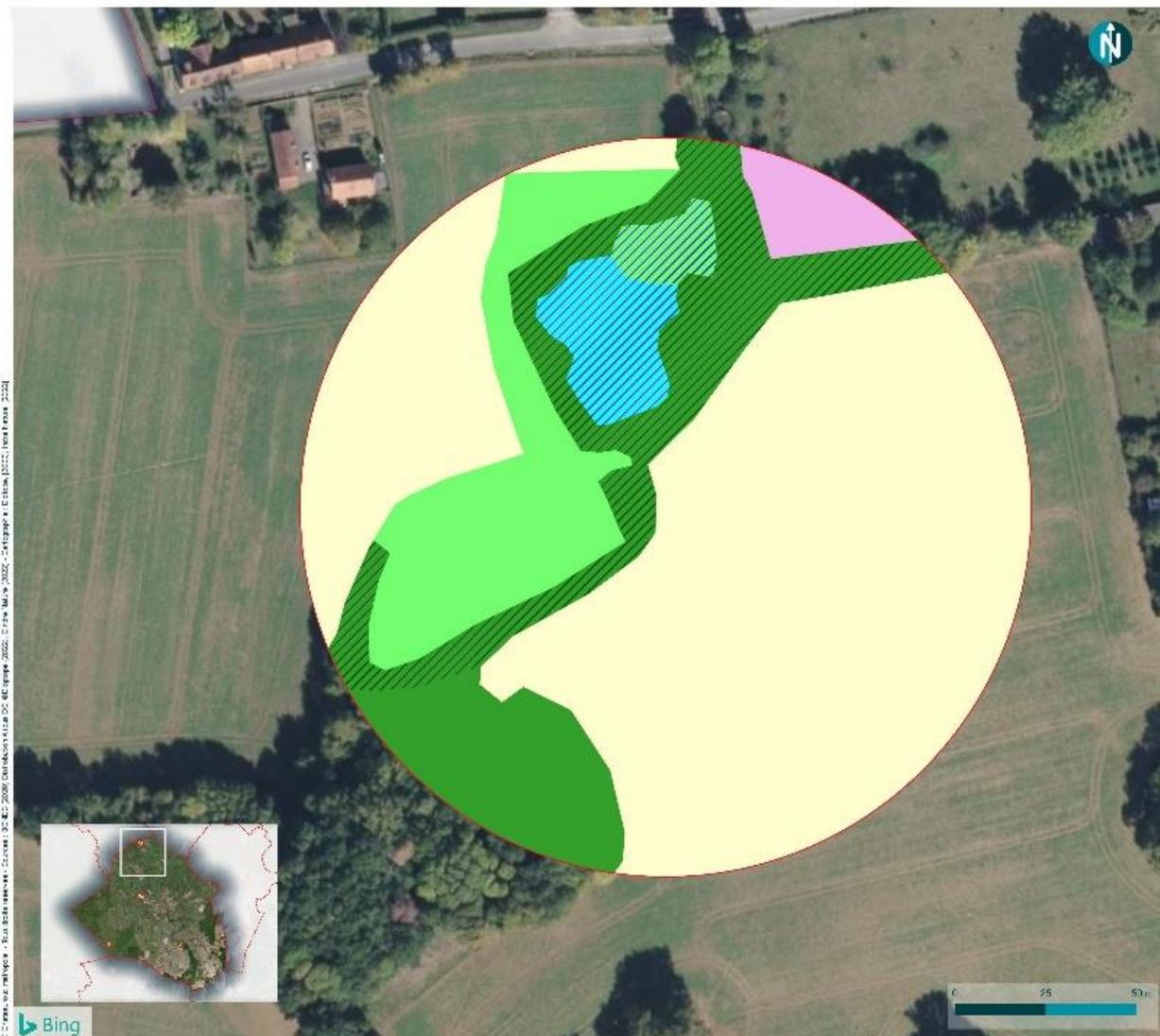
Ce chapitre présente sous forme de fiche synthétique chacun des sites inventoriés.

Chaque fiche reprend les caractéristiques du site (surface, usages, propriétaire et gestionnaire), des photographies, ses enjeux écologiques (Habitats, Espèces végétales à enjeux, Espèces animales patrimoniales, Espèces exotiques envahissantes, Menaces et Commentaires) et les « points de vigilance en lien avec la gestion », renvoyant au catalogue de préconisations.

### 12.1.1 Sanguille

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Sanguille
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Pêche, chasse, promenade
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public
	
<i>Mare et roselière</i>	<i>Haie, prairie et grandes cultures</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Haies Boisements mésophiles ou secs <b>Végétations herbacées mésophiles ou sèches (habitat d'intérêt communautaire : Prairie mésophile de fauche)</b> Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles <b>Végétations amphibies et aquatiques (habitat patrimonial : Herbier mésotrophe à Grand Potamot)</b> Grandes cultures Milieux fortement anthropiques ou cultivés
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce végétale à enjeu n'est présente sur ce secteur

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Sanguille
Espèces animales patrimoniales présentes	<p><b>Insectes</b> : 1 espèce d'Odonates patrimoniale (Leste sauvage)</p> <p><b>Amphibiens</b> : 1 espèce patrimoniale (Grenouille commune)</p> <p><b>Reptiles</b> : 1 espèce patrimoniale (Lézard des murailles)</p> <p><b>Oiseaux</b> : 3 espèces patrimoniales des milieux boisés et buissonnants observées en période de reproduction (Chardonneret élégant, Pouillot fitis, Tourterelle des bois)</p> <p><b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p><b>Chiroptères</b> : 2 espèces et 2 groupes d'espèces sont recensés (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius et Groupe Sérotine commune / Noctules).</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
Commentaires sur les enjeux	<p>Les enjeux les plus forts sont regroupés au niveau des végétations amphibies et aquatiques et du boisement. Les végétations humides et aquatiques ont ici en enjeu fort car elles sont d'intérêt communautaire et favorables à la présence d'amphibiens patrimoniaux. Le Triton crêté est probablement présent dans la mare.</p> <p>Les boisements et le bocage sont favorables à la présence de 2 espèces et 2 groupes d'espèces de chiroptères. Les zones plus ouvertes accueillent le Lézard des murailles et le Pouillot fitis, espèces protégées en région centre.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Gestion de la roselière : le faucardage sera réalisé hors période sensible pour la faune et jamais sur plus de la moitié de la surface afin de préserver un habitat refuge pour la faune, oiseaux notamment – cf. mesure E</p> <p>Proscrire tout empoisonnement de la mare.</p>	
	



### Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de Sanguille

Atlas de la Biodiversité Communauté de l'agglomération de Châteauroux

#### Légende

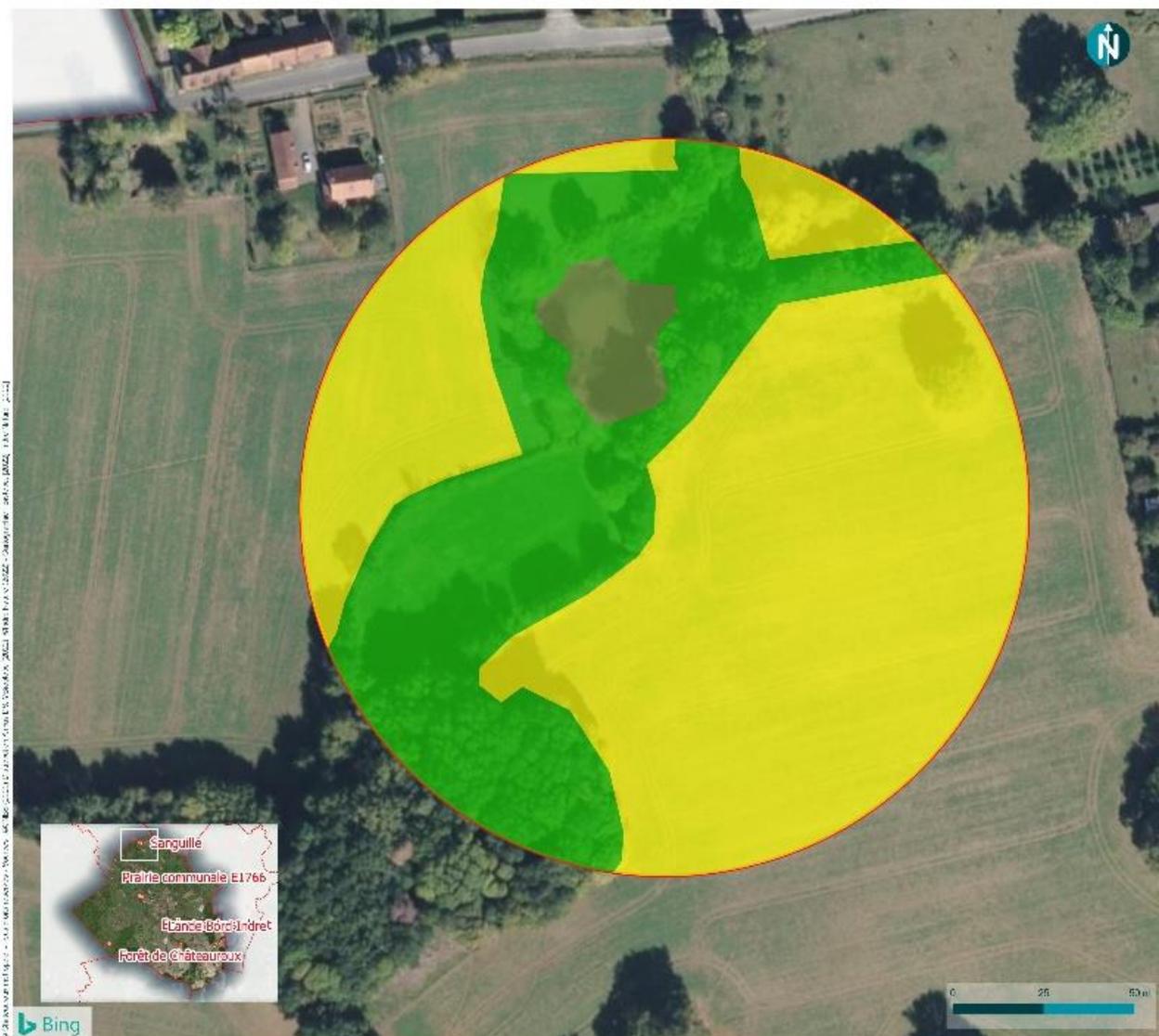
- Commune
- Secteur étudié

#### Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Grandes cultures
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés



Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Sanguille »



### Synthèse des enjeux sur le secteur de Sanguille

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

#### Légende

- Commune
- Secteur étudié

#### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Sanguille »

### 12.1.2 Prairie communale E 1766

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Prairie communale E 1766
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	4 ha
Usages	Détente
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public
	
	<i>Prairie et plantations, interface entre secteur tondu et secteur sauvage</i>
	<i>Prairie et plantations, secteur sauvage</i>
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	Haies <b>Végétations herbacées mésophiles ou sèches (habitat patrimonial : Prairie mésophile de fauche)</b> Grandes cultures Zones totalement artificialisées Milieux fortement anthropiques ou cultivés
<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	3 espèces d'orchidées : Orchis bouffon ( <i>Anacamptis morio</i> ), Orchis à fleurs lâches ( <i>Anacamptis laxiflora</i> ), Sérapias langue ( <i>Serapias lingua</i> ).
<b>Espèces animales patrimoniales présentes</b>	<b>Insectes</b> : aucune espèce d'insecte patrimoniale n'a été recensée sur le secteur <b>Amphibiens</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Reptiles</b> : 1 espèce patrimoniale (Lézard des murailles) <b>Oiseaux</b> : 4 espèces patrimoniales observées en période de reproduction (Tarier pâtre, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse et Verdier d'Europe) <b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur

**Fiche de synthèse des résultats des inventaires**

**Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole**

**Commune** Ardentes

**Nom du site** Prairie communale E 1766

**Chiroptères** : 3 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensés dont Noctule commune (chasse et transit)

**Espèces exotiques envahissantes présentes** Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site

**Menaces** Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site

**Commentaires sur les enjeux** La prairie de fauche renaturée (végétations herbacées mésophiles ou sèches) d'intérêt communautaire constitue un enjeu moyen sur ce secteur. Elle accueille 3 espèces d'orchidées patrimoniales dont 2 protégées qui se développent grâce à une gestion favorable. 4 espèces d'oiseaux patrimoniales ont été observées en lisière de ce site ainsi que 6 espèces de chauves-souris. L'ancienne voie ferrée enfichée représente un enjeu moyen du fait de la présence de Lézard des murailles, espèce de reptile protégée en région Centre-Val de Loire.

**Points de vigilance en lien avec la gestion**

Poursuivre la gestion différenciée initiée et tester une diversification avec des secteurs fauchés 1 fois tous les 2 ans par exemple, en rotation – cf. mesures C et G

Plantation d'une haie diversifiée au nord afin de créer une séparation avec le chemin – cf. mesure A

Le projet de véloroute sur la voie ferrée abandonnée qui borde le site au sud constitue une formidable opportunité pour le tourisme et la biodiversité. Toutefois, cette dernière devra impérativement être prise en compte dans le projet d'aménagement (intervention hors période sensible, préservation du ballast par exemple). La réouverture de ce corridor linéaire sera notamment favorable à la faune thermophile (reptiles, insectes, flore).



*Chemin au nord*



*Voie ferrée abandonnée*





Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale E 1766 »



  
**CHATEAUROUX**  
 Métropole

---

**Synthèse des enjeux sur  
 le secteur de la prairie  
 communale E1766**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
 Châteauroux

---

**Légende**

- Commune
- Secteur étudié

**Enjeu**

- Moyen
- Faible

---



biotope



Indre  
Nature



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



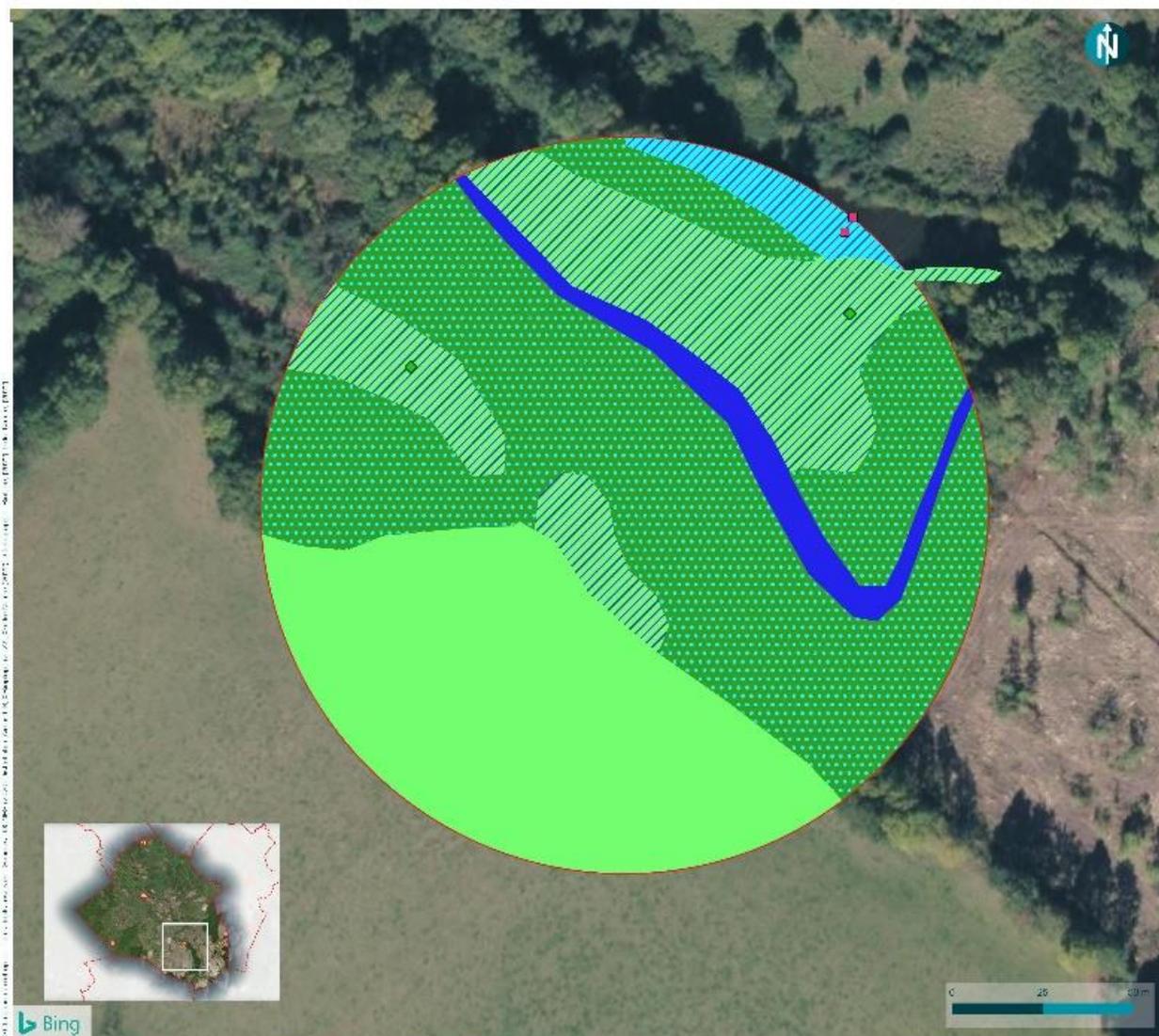
OFB  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale E1766 »

### 12.1.3 Lande Bord Indre

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Lande Bord Indre
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Agriculture (pâturage), exploitation du bois, pêche, chasse
Propriétaire	Privé
Gestionnaire	Privé
	
	<i>Prairie et ripisylve</i>
	<i>Bras de l'Indre et boisement humide</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	<p><b>Boisements humides ou mésohygrophiles (habitat patrimonial : Frênaie alluviale mésohygrophile)</b> Végétations herbacées mésophiles ou sèches</p> <p><b>Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles (habitat patrimonial : Prairie de fauche mésohygrophile)</b></p> <p><b>Végétations amphibies et aquatiques (habitat patrimonial : Herbier des eaux faiblement courantes eutrophes)</b></p> <p>Milieu aquatique</p>
Espèces végétales à enjeux présentes	Œnanthe faux boucage ( <i>Oenanthe pimpinelloides</i> )
Espèces animales patrimoniales présentes	<p><b>Insectes</b> : 1 espèce patrimoniale d'Orthoptères : Phanéroptère méridional</p> <p><b>Amphibiens</b> : 1 espèce patrimoniale recensée : Grenouille commune</p> <p><b>Reptiles</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p><b>Oiseaux</b> : 4 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Martin pêcheur, Bouscarle de Cetti, Tourterelle des bois et Faucon crécerelle.</p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires		
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole		
Commune	Ardentes	
Nom du site	Lande Bord Indre	
	<p><b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur.</p> <p><b>Chiroptères</b> : 4 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensés : Barbastelle d'Europe, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius et Murins indéterminés.</p>	
Espèces exotiques envahissantes présentes	Flora : Élodée à feuilles étroites ( <i>Elodea nuttallii</i> )	
Menaces	Les milieux ouverts sur l'île sont menacés de fermeture et d'eutrophisation. En rive gauche, les boisements sont menacés par les travaux de coupe forestière.	
Commentaires sur les enjeux	<p>Les habitats boisements humides ainsi que les humides à aquatiques du nord de l'Indre sont considérés ici à enjeux fort du fait qu'ils soient favorables à la présence d'amphibiens, de 3 espèces patrimoniales d'oiseaux et d'une espèce de flore patrimoniale. La Bouscarle de cetti observée au nord de l'Indre a également fait l'objet d'une observation en période de reproduction au sein des végétations herbacées humides à l'est de l'Indre sur le secteur. Les boisements humides autour de ces végétations sont favorables à la présence de 7 espèces de chauves-souris.</p> <p>On notera que L'Élodée à feuille étroite est dominantes sur ce bras de l'Indre.</p>	
Points de vigilance en lien avec la gestion		
<p>Entretien des milieux ouverts, notamment la prairie de fauche mésohygrophile occupant l'île, afin de contrer leur fermeture naturelle à l'aide d'une fauche annuelle adaptée – cf. mesure G ;</p> <p>Assurer une gestion durable du cours d'eau – cf. mesure F ;</p> <p>Une partie du boisement humide a été récemment exploitée par coupe rase. Il conviendrait de proposer une gestion sylvicole écologique des boisements restant – cf. mesure J.</p>		
		



## Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de lande en bordure d'Indre

Atlas de la Biodiversité Commune de l'agglomération de Châteauroux

### Légende

- Commune
- Secteur étudié

### Flore patrimoniale

- Oenanthe faux boucage

### Flore envahissante

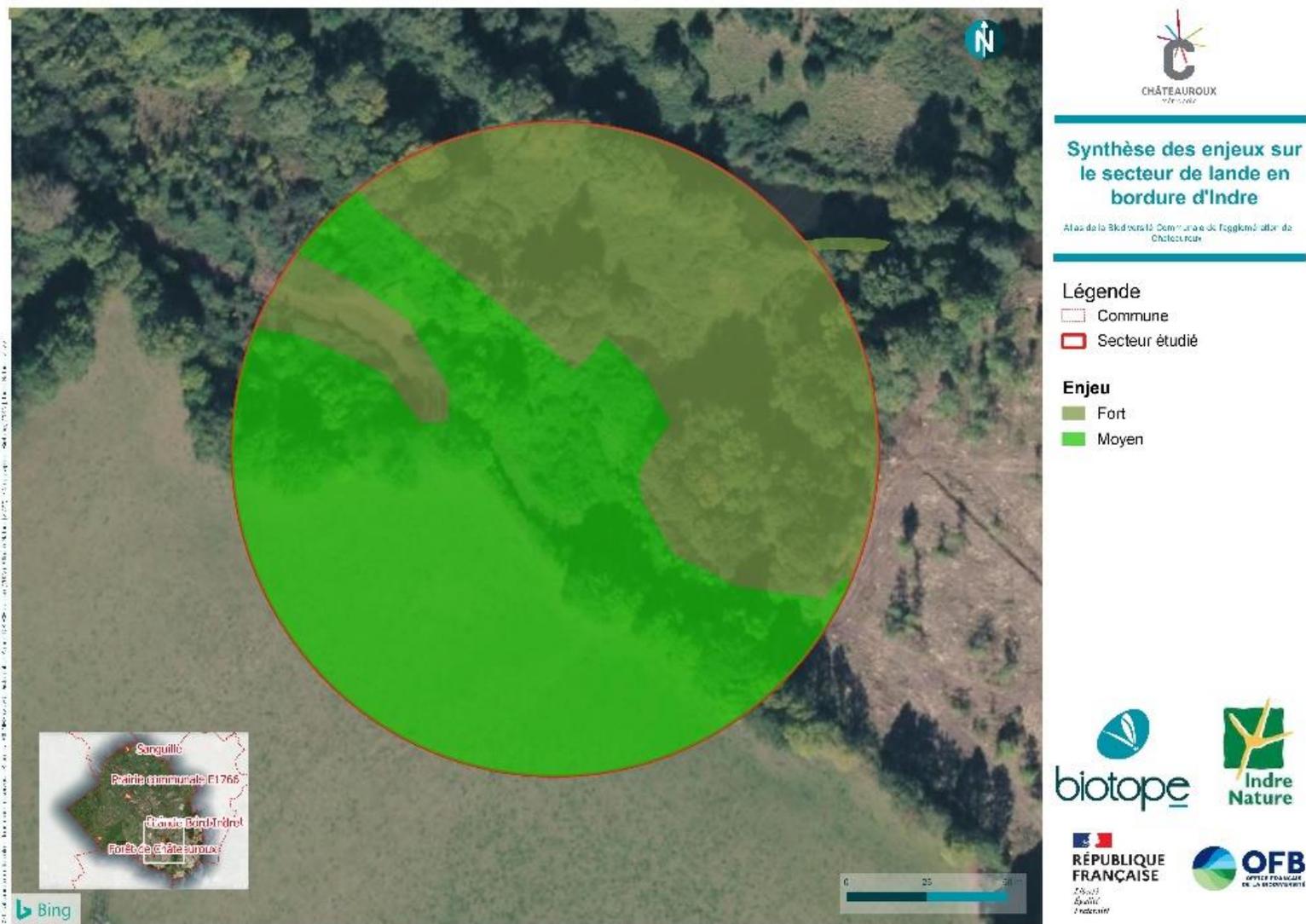
- Élodée à feuilles étroites

### Habitats naturels

- Boisements humides ou mésophylophiles
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieu aquatique



Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Lande Bord Indre »

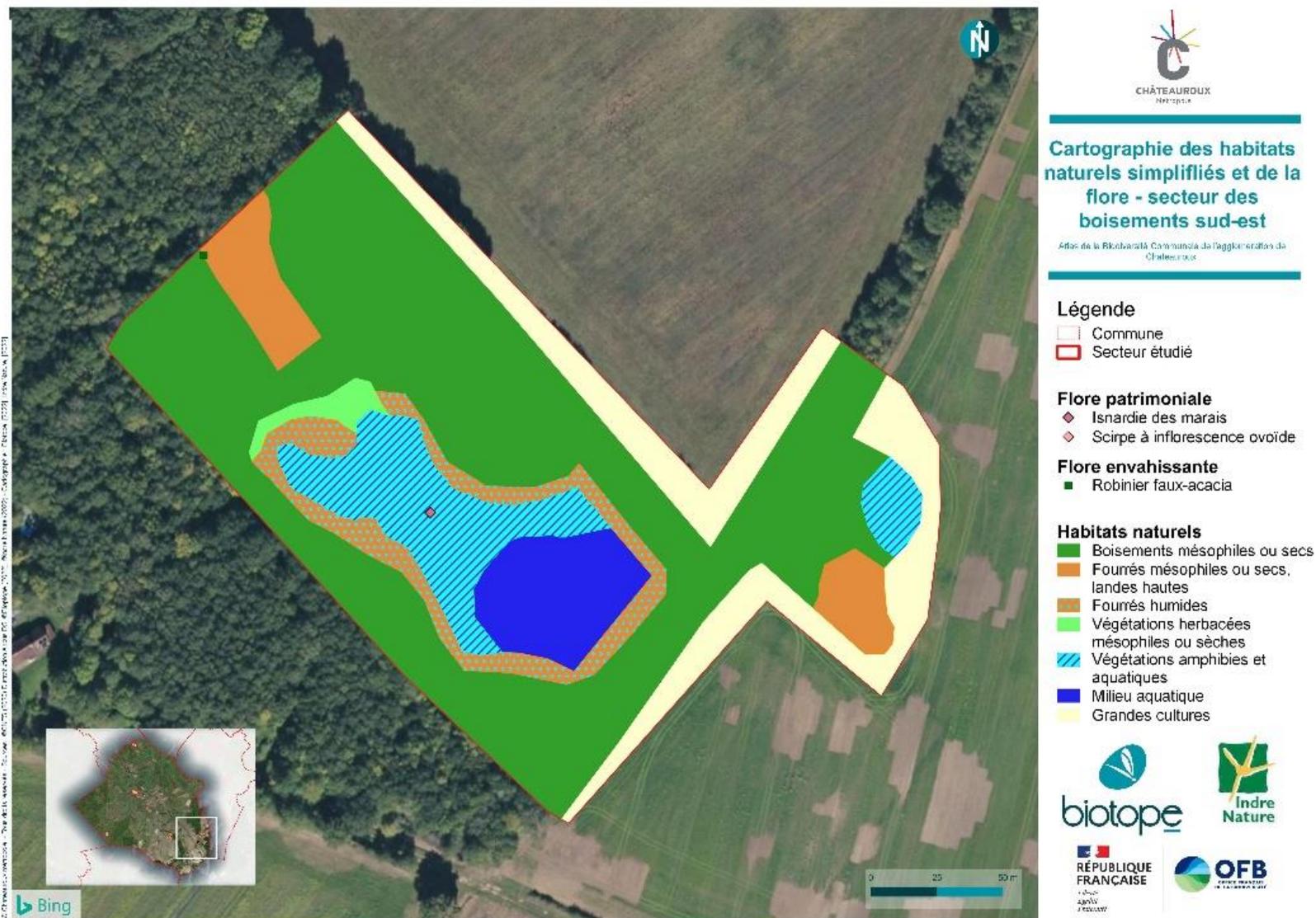


Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Lande Bord Indre »

### 12.1.4 Boisements sud est

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Boisements sud est
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,9 ha
Usages	Exploitation du bois, pêche, chasse, agriculture
Propriétaire	Privé
Gestionnaire	Privé
	
	<i>Mare à l'est</i>
	<i>Queue de l'étang</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Fourrés humides Végétations herbacées mésophiles ou sèches <b>Végétations amphibies et aquatiques (habitat patrimonial : Herbier mésotrophe à Grand Potamot)</b> Milieu aquatique Grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	2 espèces des bords d'étangs : Scirpe à inflorescence ovoïde ( <i>Eleocharis ovata</i> ) et Isnardie des marais ( <i>Ludwigia palustris</i> ).
Espèces animales patrimoniales présentes	<b>Insectes</b> : 2 espèces patrimoniales de Libellules : Leste sauvage et Leste verdoyante et 1 espèce patrimoniale d'Orthoptères : Grillon des marais <b>Amphibiens</b> : 5 espèces patrimoniales recensées : Crapaud épineux, Grenouille agile, Grenouille commune, Salamandre tachetée et Triton palmé <b>Reptiles</b> : 2 espèces patrimoniales recensées : Lézard à deux raies et Lézard des murailles <b>Oiseaux</b> : 6 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Alouette des champs, Bruant proyer, Fauvette des jardins, Gobemouche noir, Tarier pâtre et Tourterelle des bois

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Boisements sud est
	<p><b>Mammifères terrestres</b> : 1 espèce patrimoniale observée : Hérisson d'Europe</p> <p><b>Chiroptères</b> : 4 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensés : Barbastelle d'Europe, Sérotine commune, Murin de Natterer, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, groupe des Oreillards et groupe des Murins indéterminés.</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Flore : Robinier faux-acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> )
Menaces	Menace liée au développement de l'espèce exotique envahissante présente sur ce site : le Robinier faux-acacia.
Commentaires sur les enjeux	<p>Le Scirpe à inflorescence ovoïde, espèce de flore à enjeu moyen, est présent sur une large proportion du site au niveau des végétations amphibies à aquatiques. L'Isnardie des marais y est également présente. Les habitats aquatiques et humides sont également favorables à la présence de 3 espèces d'amphibiens et 3 espèces d'insectes patrimoniales. La mosaïque de boisements et de milieux aquatiques et humides est très favorable aux chiroptères et aux oiseaux.</p> <p>On notera toutefois la présence de Robinier faux-acacia au niveau du boisement nord-est.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Sensibiliser le propriétaire du terrain et la population locale aux espèces vulnérables et solliciter un suivi participatif à long-terme du Scirpe à inflorescences ovoïdes ;</p> <p>Limiter le Robinier au moyen d'une campagne d'arrachage des jeunes pieds afin d'anticiper son expansion sur le fourré mésophile ; si possible campagne d'éradication des pieds à maturité – cf. mesure D ;</p> <p>Assurer une gestion durable de la mare et de l'étang – cf. mesure E.</p>	
  	



Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Boisements sud-est »



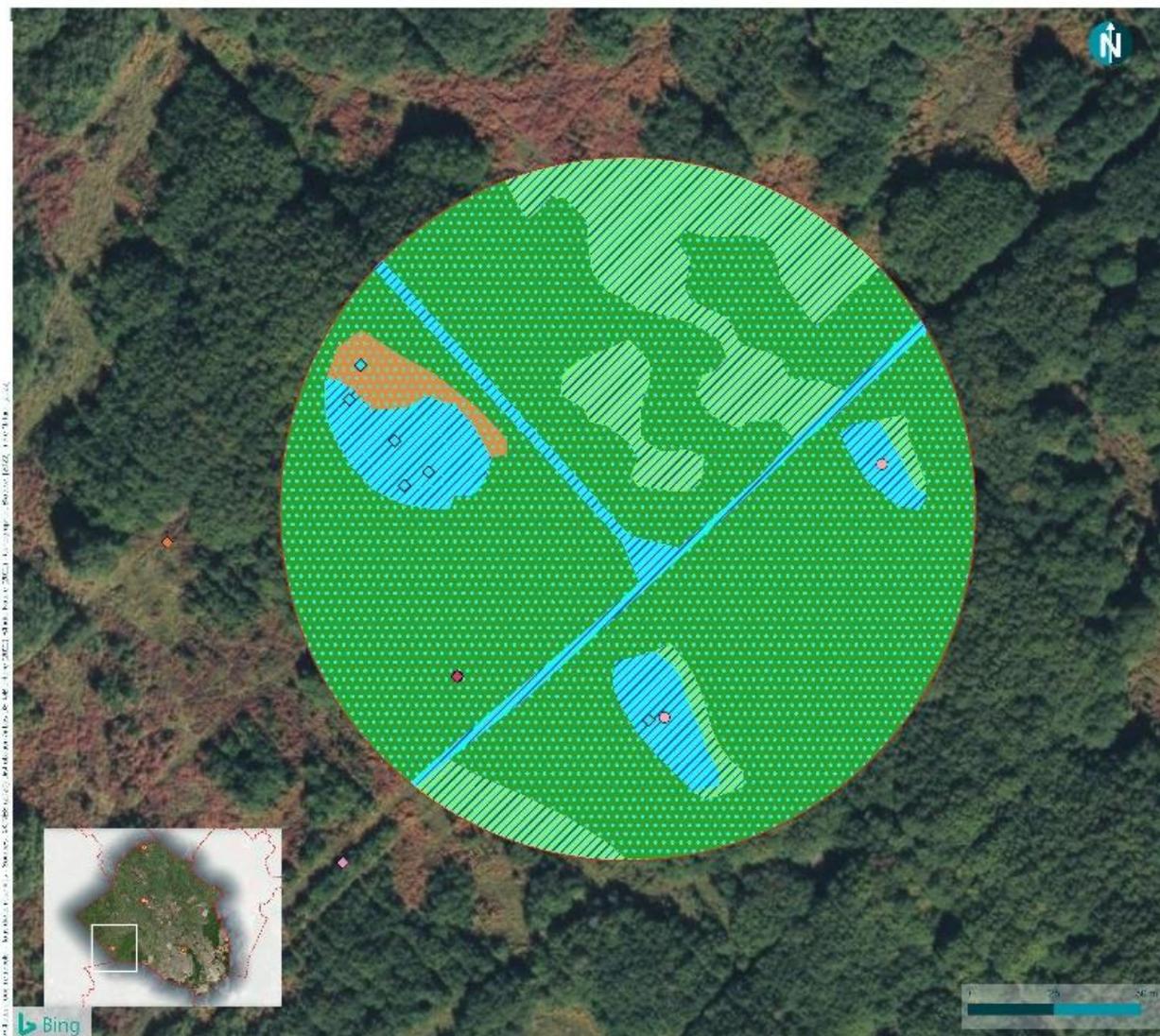
Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Boisements sud-est »

### 12.1.5 Forêt de Châteauroux

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Forêt de Châteauroux
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Exploitation forestière, chasse, promenade
Propriétaire	Public (Forêt Domaniale)
Gestionnaire	ONF
	
	<i>Mare et végétation amphibie</i>
	<i>Végétation herbacée humide</i>
Enjeux écologiques du site	
<b>Habitats présents</b>	<p><b>Boisements humides ou mésohygrophiles (habitat patrimonial : chênaie acidiphile humide)</b></p> <p>Fourrés humides</p> <p>Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles</p> <p><b>Végétations amphibies et aquatiques (habitat patrimonial : gazon amphibie à annuelles des hauts niveaux topographique et herbier aquatique oligotrophile acidiphile à Scirpe flottant)</b></p>
<b>Espèces végétales à enjeux présentes</b>	<p>8 espèces : Centenille naine (<i>Lysimachia minima</i>), Cicendie filiforme (<i>Cicendia filiformis</i>), Cicendie fluette (<i>Exaculum pusillum</i>), Flûteau nageant (<i>Luronium natans</i>), Hottonie des marais (<i>Hottonia palustris</i>), Jonc des marécages (<i>Juncus tenageia</i>), Radiole faux-lin (<i>Radiola linoides</i>) et Scirpe flottant (<i>Isolepis fluitans</i>).</p> <p>A proximité immédiate : Phalangère à fleurs de lys (<i>Anthericum liliago</i>) et Euphorbe d'Irlande (<i>Euphorbia hyberna</i>).</p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Ardentes
Nom du site	Forêt de Châteauroux
Espèces animales à enjeux présentes	<p><b>Insectes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Libellules : 2 espèces patrimoniales : Leste des bois et Leste verdoyant</li> <li>▪ Lépidoptères : 4 espèces patrimoniales : Grand collier argenté, Grand Nègre des bois, Hespérie du Brome et Miroir</li> <li>▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale : Criquet ensanglanté</li> </ul> <p><b>Amphibiens :</b> 3 espèces patrimoniales : Grenouille agile, Grenouille commune et Triton palmé</p> <p><b>Reptiles :</b> 1 espèce patrimoniale : Lézard à deux raies</p> <p><b>Oiseaux :</b> 3 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Engoulevent d'Europe, Fauvette des jardins et Tourterelle des bois</p> <p><b>Mammifères terrestres :</b> aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p><b>Chiroptères :</b> 3 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensés : Barbastelle d'Europe, Noctule commune, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, groupe des Oreillards et groupe des Murins indéterminés.</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été recensée sur ce site
Menaces	En piétinant les berges et en eutrophisant l'eau, le Sanglier menace les mares et les habitats et cortèges floristiques patrimoniaux associés.
Commentaires sur les enjeux	<p>La Cicendie fluette et la Radiole faux-lin, espèce à enjeux très fort, sont présentes en grande proportion au sein des boisements humides. Les végétations amphibies et aquatiques du site abritent également 2 espèces végétales à enjeux forts : l'Hottonie des marais et le Scirpe flottant. Ces habitats sont également favorables à la présence de 3 espèces d'amphibiens, 2 espèces d'odonates patrimoniales et 1 espèce de rhopalocère patrimoniale.</p> <p>Le site est implanté dans un secteur de landes relictuelles, encore relativement ouvert et permettant l'expression de végétations patrimoniales. La combinaison des opérations de coupe et le réchauffement climatique (dépérissement des arbres) contribuent à l'augmentation des surfaces ouvertes dans le massif.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
La gestion actuelle de l'ONF est menée afin de concilier sylviculture et biodiversité. Toutefois, une vigilance particulière est nécessaire au niveau de la gestion des chemins et des mares.	

Fiche de synthèse des résultats des inventaires		
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole		
<b>Commune</b>	Ardentes	
<b>Nom du site</b>	Forêt de Châteauroux	
<p>Éviter tout empiérement et revêtement des chemins. Une fréquence de passage et le piétinement sont nécessaires de manière à tasser et à embourber les sols favorables à la végétation amphibie et aux espèces annuelles.</p> <p>Répertorier les mares et dresser un état de conservation de ces dernières. Les dégradations par les sangliers pourraient être modérées par la mise en place de clôtures perméables à la petite faune – cf. mesure E.</p> <p>L'action de restauration des mares bénéficie d'un investissement du Plan de relance et de la convention ONF/Indre Nature.</p>		
 <p><i>Mare piétinée par les Sangliers</i></p>	 <p><i>Mare piétinée par les Sangliers</i></p>	
		



### Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de la forêt de Châteauroux

Atlas de la Biodiversité - Commune et Agglomération de Châteauroux

#### Légende

- Commune
- Secteur étudié

#### Flore patrimoniale

- Centenille naine
- Cicendie filiforme
- Cicendie naine
- Euphorbe d'Irlande
- Hottonie des marais
- Jonc des vasières
- Phalangère à fleurs de lys
- Radiole faux-lin
- Scirpe flottant

#### Habitats naturels

- Boisements humides ou mésophylophiles
- Fourrés humides
- Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
- Végétations amphibies et aquatiques



Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Forêt de Châteauroux »



  
**CHATEAURoux**  
 Métropole

---

**Synthèse des enjeux sur le secteur de la forêt de Châteauroux**

Atlas de la Biodiversité Commune et Agglomération de Châteauroux

---

**Légende**

-  Commune
-  Secteur étudié

**Enjeu**

-  Très fort
-  Fort



Carte 18 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt Châteauroux »

## 13 Annexes

### 13.1 Flore

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Achillée millefeuille ; Herbe au charpentier	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	x	-
Adoxe musquée ; Moschatelline	<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	X	-
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	-
Agrostis capillaire ; Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Agrostis des chiens ; Agrostide des chiens	<i>Agrostis canina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Ail des vignes	<i>Allium vineale</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Amarante échancrée	<i>Amaranthus blitum</i> subsp. <i>emarginatus</i> (Salzm. ex Uline & W.L.Bray) Carretero, Muñoz Garm. & Pedrol, 1987	-	-	-	DD	-	-	?	-	X	-
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	C	X	-	-
Anémone des bois ; Anémone sylvie	<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Angélique sauvage ; Angélique des bois	<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Arabette de thalium	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Asphodèle blanc, Bâton royal	<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	X	X
Aubépine à un style ; Epine blanche	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Aulne glutineux ; Verne	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Bec-de-grue à feuilles de ciguë ; Erodium à feuilles de ciguë	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Benoîte des villes ; Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Berce commune ; Berce sphondyle ; Patte d'ours	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Bident trifolié, Eupatoire aquatique	<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	x	-
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Bourdaine	<i>Frangula dodonei</i> Ard., 1766	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Bugle de Genève	<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Cabaret des oiseaux ; Cardère foulon	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Callitriche des eaux stagnantes ; Callitriche des étangs	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Callune	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Camomille inodore	<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	-	-	-	-	LC	-	CCC	X	-	-
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Canche caryophyllée	<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	-
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Cardamine impatiente	<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	X	-
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Centauree	<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-
Centenille naine	<i>Lysimachia minima</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	-	-	-	NT	LC	-	RR	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Cerfeuil penché ; Cerfeuil enivrant ; Chérophylle penché	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Chamomille vraie	<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Charme	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Chêne rouvre ; Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Cicendie filiforme	<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800	-	-	PR	VU	LC	PR	RR	x	-	-
Cicendie fluette ; Cicendie naine	<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	-	-	-	NT	LC	-	RR	x	-	-
Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	x	-	-
Cirse commun ; Cirse à feuilles lancéolées	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Cornifle immergé ; Cornifle nageant ; Cératophylle immergé	<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Danthonie retombante ; Sieglingie retombante	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Drave printanière	<i>Draba verna</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Eglantier (groupe)	<i>Rosa canina</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-
Elodée à feuilles étroites	<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	-	-	-	-	-	-	RR	X	-	-
Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Epiaire des marais	<i>Stachys palustris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Epine-noire ; Prunellier	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Epipactis larges feuilles à	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Erable champêtre ; Acénaie	<i>Acer campestre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Érable négundo, Érable frêne, Érable Négondo	<i>Acer negundo</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	R	-	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Erable plane	<i>Acer platanoides</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AR	X	-	-
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	C	X	-	-
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Euphorbe des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Euphorbe d'Irlande	<i>Euphorbia hyberna</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	X	X
Euphorbe omblette, Essule ronde	<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Euphorbe réveil-matin	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Ficaire de printemps	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	DH2-4	PN1	PR	VU	LC	-	RR	X	-	x
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Fragon ; Petit houx	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	DH5	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gaillet blanc	<i>Galium album</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Gaillet croisette	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gaillet jaune ; Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Galinsoga cilié	<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	-	-	-	-	-	-	RR	-	-	X
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	x	x
Germadrée scorodaine ; Sauge des bois	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	x	x
Gouet tâcheté ; Arum tâcheté	<i>Arum maculatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Grand plantain ; Plantain majeur	<i>Plantago major</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Grand plantain d' eau ; Plantain d'eau commun	<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Grande chéridoine ; Herbe à la verrue	<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Grande ortie ; Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Hottonie des marais	<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	-	X
Houblon	<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Iris faux-acore	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Ivraie vivace ; Ray-gras commun	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Jacinthe des bois ; Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	x	x
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Jonc bulbeux ; Jonc couché	<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Jonc des marécages ; Jonc des vasières	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	X
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Jonc glauque ; Jonc courbé ; Jonc des jardiniers	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Jonc grêle	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	-	-	-	-	-	-	C	X	-	-
Laïche de Lachenal	<i>Carex leporina</i> auct. non L., 1753, sensu L., 1754	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X	X
Laïche des bois	<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Laîche des rives	<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Laîche écartée	<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Laîche espacée	<i>Carex remota</i> L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Laîche hérissée	<i>Carex hirta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lamier blanc ; Ortie blanche	<i>Lamium album</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Lamier pourpre ; Ortie rouge	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Lampsane commune ; Graceline	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Léersie faux Riz	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	X
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Lindernie fausse-gratiolle, Fausse Gratiolle	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell, 1935	-	-	-	-	-	-	R	X	-	-
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Lotier grêle	<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Ludwigie des marais ; Isnardie des marais	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Luzerne lupuline ; Minette	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Lychnis fleur-de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Lycoperon d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	x
Marronnier d'Inde ; Marronnier commun ; Marronnier blanc	<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	.	X	-	-
Massette à larges feuilles	<i>Typha latifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Menthe pouliot	<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Merisier vrai ; Cerisiers des oiseaux	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Millepertuis couché	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Millepertuis élégant	<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Mourron des champs	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Muguet, Clochette des bois	<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-
Myosotis	<i>Myosotis laxa</i> Lehm., 1818	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Myriophylle en épi	<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Nénuphar jaune, Nénufar jaune	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	X
Noisetier ; Coudrier	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Oeillet velu ; Armoirie	<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Oenanthe faux-boucage	<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-
Orchis à fleurs lâches	<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	-	-
Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	x
Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	X	X
Orme champêtre ; Petit orme	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Oseille à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Oseille agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Oxalis corniculé, Trèfle jaune	<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AR	X	X	X
Pâquerette vivace ; Pâquerette	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Pâturin des bois	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Petite douve ; Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	X	X
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Petite pervenche	<i>Vinca minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Petite Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Petite-centaurée commune	<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Phalangère à fleurs de lys ; Bâton de Saint Joseph	<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	-	-	PR	VU	LC	PR	RRR	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Picride fausse-éperviaire	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Picride fausse-vipérine	<i>Helminthotheca echiioides</i> (L.) Holub, 1973	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Pisoselle officinale	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Pissenlit	<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-
Plantain corne-de-cerf ; Pied-de-corbeau	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Podagraire ; Herbe aux goutteux	<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	RR	x	-	-
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Potamot à feuilles de renouée	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Potamot nageant	<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	X	-
Potamot noueux	<i>Potamogeton nodosus</i> Poir., 1816	-	-	-	LC	LC	-	R	X	X	-
Potentille ansérine	<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Potentille rampante ; Quintefeuille	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	x
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch., 1797	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	-
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Primevère officinale ; Coucou	<i>Primula veris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Radiole faux-lin	<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788	-	-	-	NT	LC	-	RR	X	-	-
Reine des prés ; Spirée ulmaire ; Filipendule ulmaire	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Renoncule aquatique	<i>Ranunculus peltatus</i> Moench, 1794	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-
Renoncule en pinceau	<i>Ranunculus penicillatus</i> (Dumort.) Bab., 1874	-	-	-	DD	LC	-	?	X	-	-
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Renouée Poivre d'eau	<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Delarbre, 1800	-	-	-	LC	LC	-	C	x	x	x
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	CC	x	x	x
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Rorippe faux-cresson, Cresson des marais	<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	-	-	-	LC	LC	-	AR	x	-	-
Roseau	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Rubéole des champs	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Salicaire pourpier d'eau	<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	-	-	-	LC	LC	-	AR	x	-	-
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Sceau-de-Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Scille d'automne	<i>Prospero autumnale</i> (L.) Speta, 1982	-	-	PR	LC	LC	PR	RR	x	x	x
Scirpe inflorescence ovoïde	<i>Eleocharis ovata</i> R.Br., 1810	-	-	-	LC	LC	PR	R	x	-	x
Scirpe flottant	<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	-	-	-	LC	LC	-	R	x	x	x
Scirpe sétacé	<i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	-	-	-	LC	LC	-	R	x	-	-
Scrofulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Séneçon jacobé	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Sérapias languette ; Sérapias-langue	<i>Serapias lingua</i> L., 1753	-	-	PR	LC	LC	PR	RRR	x	x	x
Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralée	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	-	-	PR	EN	LC	PR	RRR	-	x	-
Spirodèle à plusieurs racines	<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid., 1839	-	-	-	LC	LC	-	R	x	x	x
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Tamier	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	-	-	-	LC	LC	-	CC	x	-	-
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Trèfle blanc ; Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	x	x
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	-	-	-	-	-	-	CCC	x	-	-
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Véronique des ruisseaux ; Cresson de cheval	<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	x	-	-
Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	x	-	-
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	-	-	CC	x	-	-
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Vesce hérissée	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Violette odorante	<i>Viola odorata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	x	-	-
Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	x	-	-

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) ; An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableau des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

## 13.2 Faune

Liste complète des espèces observées en 2022.

### 13.2.1 Insectes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-			X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	-	LC	-	-			X
Grand changeant mars	<i>Apatura iris</i>	-	-	LC	-	Det.			X
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X		
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Grand collier argenté	<i>Boloria euphrosyne</i>	-	-	LC	NT	Det.	X		
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Hespérie du Brome	<i>Carterocephalus palaemon</i>	-	-	LC	NT	Det.	X		
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-			X
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Soufré	<i>Colias hyale</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	-	LC	-	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	-	-	LC	VU	Det.	X		X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	-	-	X		
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	-	Art. 2	NT	EN	Det.			X
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X		
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Mélictée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	-	-	LC	-	-			X
Mélictée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>	-	-	LC	VU	Det.	X		
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-			X
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-			X
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-			X
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Thécla de l'Yeuse	<i>Satyrrium ilicis</i>	-	-	LC	-	-			X
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		
Bande noire	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-			X
<b>Odonates</b>									
Aesche affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Aesche mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-	-	LC	LC	-			X
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	-	-	LC	LC	-			X
Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>	-	-	LC	LC	Det.			X
Aesche printanière	<i>Brachytron pratense</i>	-	-	LC	LC	-			X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-			X
Agrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	-	-	LC	LC	-		X	X
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Épithèque bimaculée	<i>Epiptera bimaculata</i>	-	-	LC	NT	Det.			X
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Naiade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	-	-	LC	LC	-			X
Naiade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	NT	-	X		
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	VU	Det.	X		X
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	-	-	NT	NT	-			X
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	-	-	LC	NT	-	X		X
Leste verdoyant septentrional	<i>Lestes virens vestalis</i>	-	-	-	-	-			X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	-	-	LC	LC	-			X
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Orthétrum bleissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	-	-	LC	NT	Det. ss cond.			X
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	An. II	Art. 2	LC	LC	Det.			X
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	-	-	LC	VU	Det.			X
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Orthoptères</b>									
Œdipode automnale	<i>Aiolopus strepens</i>	-	-	LC	DD	-	X		
Criquet italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Conocéphale des Roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	EN	EN	Det.			X
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-	-	-	LC	-	X		
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	LC	EN	Det.			X
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Œdipode turquoise	<i>Œdipoda caerulescens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		X
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	NT	Det.	X		X
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		X
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Tétrix forestier	<i>Tetrix undulata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
<b>Coléoptères saproxylophages</b>									
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	-	-	Det.			X
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II	-	-	-	Det.			X

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.

- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

### 13.2.2 Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	BIOTOPE RÉSEAU PARTICIPATIF	
Crapaud indéterminé	<i>Bufo</i>	-	-	-	-	-			X
Crapaud commun/épineux	<i>Bufo bufo/spinosus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-			X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grenouille "verte" indéterminée	<i>Pelophylax sp.</i>	-	-	-	-	-		X	
Grenouille commune	<i>Pelophylax esculentus</i> kl.	An. V	Art. 4	NT	LC	-	X		X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	An. V	-	LC	NT	Det. ss cond.			X
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	An. IV	Art. 2	NT	VU	Det. ss cond.			X

#### Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.3 Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Det. ss cond.			X
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Trachémyde écrite	<i>Trachemys scripta</i>	-	-	NA	NA	-			X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	-	Art. 3	LC	VU	-			X
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	-	X		X
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	VU	LC	Det. ss cond.	X		X
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	An. I	Art. 3	NT	-	Det. ss cond.			X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X	X	X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.	X		
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	An. I	Art. 3	EN	CR	Det. ss cond.			X
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	VU	NT	Det. ss cond.	X		X
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X		X
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	VU	NT	-			X
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	VU	EN	Det. ss cond.	X		X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	Art. 3	-	-	-			X
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	-	-	CR	CR	-			X
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	An. I	Art. 3	CR	-	-			X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.	X		X
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	An. I	Art. 3	VU	CR*	-			X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	NT	-			X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	NT	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	NE	-	X		X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pouillot à grands sourcils	<i>Phylloscopus inornatus</i>	-	Art. 3	-	-	-			X
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	-	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.	X		
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	An. I	Art. 3	EN	EN	Det. ss cond.			X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	An. I	-	-	-	-			X
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	-	-	LC	NT	Det. ss cond.			X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X	X	X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	Art. 3	LC	-	-			X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	-	X	X	X
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	Art. 3	-	-	-	X		
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	-	-	-	-			X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	-	LC	NA	-			X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.		X	X
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	-	NT	VU	Det. ss cond.			X

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable ; NE : non évalué.
- Dét. ZNIEFF : DZ SS cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

### 13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>	-	-	LC	DD	-			X
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	VU	Det.			X
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	LC	-			X
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	An. IV	Art. 2	LC	VU	Det.			X
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	EN	Det.			X
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	An. V	-	LC	LC	-			X
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-			X
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Légende :

- An. II/IV/v : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

### 13.2.6 Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X		X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	DD	Dét.			X
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Dét			X
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét			X
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét	X		X
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Dét			X
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	Dét	X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét			X
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	VU	NT	Dét	X		X
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét	X		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	Dét	X		X
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét	X		

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

Synthèse de l'activité au sol des chiroptères enregistrés sur l'aire d'étude immédiate toutes périodes confondues						
Nom vernaculaire	Occurrence nuit	Moyenne Contact Nuit	Maximum Contact Nuit	Total contact	Activité Médiane	Activité Maximum
Pipistrelle commune	100%	163,6	477	818	Moyenne	Très forte
Groupe Sérotine commune / Noctules	100%	31,2	45	143	Forte	Forte
Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	100%	22,8	50	114	Moyenne	Forte
Pipistrelle de Kuhl	60%	17,6	62	88	Moyenne	Forte
Murins indéterminés	60%	4,4	14	21	Moyenne	Moyenne
Noctule commune	40%	3,8	13	19	Forte	Forte
Barbastelle d'Europe	60%	2	5	10	Moyenne	Moyenne
Groupe Oreillard roux / gris	60%	2	7	10	Moyenne	Forte
Sérotine commune	20%	0,4	2	2	Moyenne	Moyenne
Murin de Natterer	20%	0,2	1	1	Faible	Faible
Pipistrelle de Nathusius	20%	0,2	1	1	Faible	Faible
<b>TOUTES ESPECES</b>	<b>100%</b>	<b>198,4</b>	<b>478</b>	<b>1227</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Forte</b>

Légende :

- Occurrence Nuit = Pourcentage d'occurrence nuit sur la saison (rapport du nombre de nuit où l'espèce a été contactée sur le nombre de nuit total d'enregistrement)
- Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit
- Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit
- Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude
- ActiviteMediane = Niveau d'activité médian / ActiviteMax = Niveau d'activité maximum
- L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro® (Biotope & Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques.
- Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée

# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

